



Comptes consolidés
31 décembre 2019

I. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018
Chiffre d'affaires	4, 5.a.	3 370,1	2 643,4
Coût des ventes	5.b.	(2 208,4)	(1 648,6)
Marge brute		1 161,7	994,8
Charges commerciales et marketing		(301,9)	(249,7)
Frais de recherche et développement		(189,9)	(171,2)
Frais administratifs		(306,4)	(247,5)
Résultat opérationnel courant		363,5	326,4
Autres produits opérationnels	5.c.	5,2	0,3
Autres charges opérationnelles	5.c.	(57,5)	(48,3)
Résultat opérationnel		311,2	278,4
Produits financiers	9.a.	50,8	74,1
Charges financières	9.a.	(90,8)	(112,0)
Résultat financier		(40,0)	(37,9)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	11.a.	--	0,1
Résultat avant impôt		271,2	240,6
Impôts sur les bénéfices	10	(54,7)	(51,8)
Résultat net		216,5	188,8
Attribuable aux :			
- actionnaires d'Ingenico Group SA		208,0	188,2
- participations ne donnant pas le contrôle	11.b.	8,5	0,6
Résultat par action (en euros)	12.b.		
Résultat :			
- de base		3,35	3,05
- dilué		3,29	2,99

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires d'Ingenico Group SA		208,0	188,2
Ecarts de conversion ⁽¹⁾		(6,3)	(56,2)
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture ⁽²⁾	9.c.	(0,5)	(0,9)
Variation de juste valeur des instruments de capitaux propres ⁽³⁾		1,9	1,3
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies ⁽⁴⁾	6.c.	(6,2)	3,4
Impôts sur gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global		2,9	(0,3)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES D'INGENICO GROUP SA⁽²⁾		(8,2)	(52,7)
• Résultat net et autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires d'Ingenico Group SA		199,8	135,5
• Résultat net et autres éléments du résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		6,0	0,6
Ecarts de conversion attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,1
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		205,8	136,2

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018
Impôts sur écarts de conversion		1,1	0,6
Impôts sur instruments financiers dérivés de couverture		-	0,2
Impôts sur variation de juste valeur des instruments de capitaux propres		0,2	(0,2)
Impôts sur écarts actuariels des régimes à prestations définies		2,9	(0,8)
IMPOTS SUR GAINS ET PERTES COMPTABILISES EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		4,2	(0,3)

⁽¹⁾ En 2018, les écarts de conversion proviennent principalement des filiales dont la comptabilité est tenue en Couronne suédoise (SEK).

⁽²⁾ Comptabilisation en « autres éléments du résultat global » des variations de valeur des swaps de taux sur emprunts bancaires et des contrats de couverture de change sur flux de trésorerie pour leur part efficace.

⁽³⁾ En application d'IFRS 9, la variation de juste valeur des instruments de capitaux propres enregistrée dans les autres éléments du résultat global ne donnera pas lieu à un recyclage futur dans le compte de résultat consolidé.

⁽⁴⁾ Ce montant inclut les écarts actuariels attribuables aux actionnaires d'Ingenico Group S.A. et l'effet du plafonnement des actifs du Royaume-Uni

III. ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018
Goodwill	7.a.	2 800,2	2 490,5
Autres immobilisations incorporelles	7.b.	1 105,0	964,6
Immobilisations corporelles	7.c.	186,9	90,3
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11.a.	1,3	7,8
Actifs financiers		32,1	22,7
Actifs d'impôt différé	10.c.	56,1	53,3
Autres actifs non courants	5.g.	58,9	36,6
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 240,5	3 665,9
Stocks	5.e.	188,1	188,2
Clients et créances d'exploitation	5.f.	713,4	651,4
Créances liées à l'activité d'intermédiation	5.l.	336,4	243,3
Autres actifs courants	5.g.	42,8	38,3
Créances d'impôt courant		20,7	35,9
Instruments financiers dérivés	9.c.	5,7	15,6
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	5.l.	1 205,5	461,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.b.	813,8	774,8
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 326,4	2 409,1
TOTAL DES ACTIFS		7 566,9	6 075,0

PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018
Capital		63,7	63,1
Primes d'émission et d'apport		902,3	866,6
Autres réserves		1 354,1	990,3
Ecart de conversion		(81,8)	(75,5)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Ingenico Group SA	12.a.	2 238,3	1 844,6
Participations ne donnant pas le contrôle		274,6	5,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 512,9	1 850,2
Dettes financières à long terme	9.b.	1 652,7	1 864,4
Provisions pour retraites et engagements assimilés	6.c.	63,0	21,2
Autres provisions à long terme	8	21,1	23,2
Passifs d'impôt différé	10.c.	222,1	203,6
Autres dettes non courantes	5.i.	59,1	58,8
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 018,0	2 171,1
Dettes financières à court terme	9.b.	642,6	465,9
Autres provisions à court terme	8	20,8	15,7
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes	5.h.	670,4	626,2
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	5.l.	1 469,9	665,3
Dettes diverses courantes	5.j.	182,6	252,1
Dettes d'impôt exigible	10.d.	44,8	26,5
Instruments financiers dérivés	9.c.	4,9	2,0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		3 036,0	2 053,6
TOTAL DES PASSIFS		5 054,0	4 224,8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		7 566,9	6 075,0

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2019	2018
Résultat de la période		216,5	188,8
Ajustements pour :			
- Résultat des mises en équivalence		-	(0,1)
- Elimination de la charge (produit) d'impôt		54,7	51,8
- Elimination des amortissements et provisions		230,5	162,0
- Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur et dette financière)		6,7	(1,0)
- Elimination des résultats de cession d'actifs		4,6	0,3
- Elimination des charges (produits) d'intérêts nettes		40,2	35,5
- Coût des paiements fondés sur des actions ⁽¹⁾		12,3	0,2
Intérêts versés		(31,8)	(23,9)
Impôts payés		(65,0)	(90,2)
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement		468,7	323,4
Stocks		2,5	(21,7)
Créances et autres débiteurs		(2,2)	(93,9)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		(2,1)	137,5
Variation du besoin en fonds de roulement	5.k.	(1,8)	21,9
Besoin en fonds de roulement du préfinancement marchands ⁽²⁾		(32,9)	(6,0)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		434,0	339,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(136,4)	(117,3)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières		1,4	0,7
Cession des sociétés mises en équivalence et intérêts ne donnant pas le contrôle	3	4,9	-
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	3	(72,8)	(35,7)
Cession de filiales sous déduction de la trésorerie cédée		14,7	-
Prêts et avances consentis		(5,0)	(3,3)
Remboursements reçus sur prêts		1,5	5,8
Dividendes reçus		0,4	0,1
Intérêts encaissés		8,5	6,7
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(182,8)	(143,0)
Augmentations de capital ⁽³⁾		1,7	-
(Achats) ventes d'actions propres ⁽³⁾		0,1	(86,8)
Emissions d'emprunts	9.b.	35,0	304,2
Remboursements d'emprunts	9.b.	(250,1)	(95,5)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées ⁽⁴⁾		-	(93,1)
Financement du préfinancement marchands ⁽²⁾		32,4	4,1
Variation des autres dettes financières	9.b.	(30,1)	(0,5)
Effet des instruments financiers dérivés ⁽³⁾		0,1	(0,9)
Dividendes versés aux actionnaires ⁽³⁾		(34,2)	(55,0)
Impôts sur les opérations de financement ⁽⁵⁾		-	4,4
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(245,1)	(19,1)
Incidence de la variation de cours des devises		1,8	(3,1)
VARIATION DE TRESORERIE		7,9	174,1

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture	762,7	588,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture	770,6	762,7
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme (uniquement pour la partie qui a un caractère de disponibilités)	189,6	103,0
Disponibilités	624,2	671,8
Comptes créditeurs de banque	(43,2)	(12,1)
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETS	770,6	762,7

(1) En 2019, le coût des paiements fondés sur des actions d'un montant de 12,3 millions d'euros comprend 9,3 millions d'euros payés en instruments de capitaux propres et 3,1 millions d'euros payés en trésorerie.

(2) Dans le cadre de son activité de services transactionnels, le Groupe assure l'intermédiation entre les marchands, les émetteurs de carte de crédit, et le consommateur final. Les fonds attendus correspondant au paiement du consommateur final sont enregistrés en créances liées à l'activité d'intermédiation tandis que les fonds reçus non encore remis aux marchands sont enregistrés en fonds liés à l'activité d'intermédiation, c'est-à-dire hors de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie est une dette due aux marchands. La réception et la remise de ces fonds sont des opérations neutres sur les Tableaux des flux de trésorerie Groupe qui sont enregistrées dans des comptes de bilan dédiés à l'actif et au passif, et présentées dans les Etats de la situation financière consolidés du Groupe.

Dans le cadre des activités de Bambora, il arrive que des fonds soient remis à des marchands avant même qu'ils n'aient été reçus par le Groupe, de la part des émetteurs de cartes. La durée de ce « préfinancement marchands » est généralement d'un ou deux jours. Afin d'éviter de puiser dans sa trésorerie pour assurer cette remise en avance aux marchands, le Groupe a recours à un financement bancaire spécifique et dédié avec un écart possible marginal. L'effet en besoin de trésorerie et son financement immédiat sont inclus dans les activités opérationnelles et dans les opérations de financement du tableau de flux de trésorerie.

(3) Ces éléments du tableau de flux de trésorerie sont sans effet sur l'endettement brut du Groupe (éléments de capitaux propres).

(4) En 2018, suite aux rachats des parts des actionnaires minoritaires dans Ingenico Japan Co. Ltd. et Ingenico Holding Asia Ltd., les deux dettes de put ont été soldées.

(5) L'invalidation de la contribution exceptionnelle de 3% sur les dividendes par le conseil constitutionnel a conduit au remboursement par l'administration fiscale d'un montant de 4 millions d'euros hors intérêts.

V. ETATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Ecart de conversion	Part efficace des instruments de couverture	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total capitaux propres consolidés - Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31 décembre 2017, retraité	62,4	818,0	(21,9)	0,1	(2,7)	975,7	1 831,6	11,0	1 842,5
Ajustements lors de la première application d'IFRS9 (net d'impôt)						(0,6)	(0,6)		(0,6)
Solde ajusté au 1er janvier 2018	62,4	818,0	(21,9)	0,1	(2,7)	975,1	1 831,0	11,0	1 841,9
Résultat net 2018						188,2	188,2	0,6	188,8
Autres éléments du résultat global			(56,2)	(0,7)		4,2	(52,7)	0,1	(52,6)
Résultat global			(56,2)	(0,7)		192,5	135,5	0,7	136,2
Dividendes versés aux actionnaires ⁽¹⁾						(48,1)	(48,1)	(6,9)	(55,0)
Dividendes versés aux actionnaires : paiement du dividende en actions ⁽²⁾	0,8	48,6				(49,4)			
Actions propres ⁽³⁾					(86,1)	(0,5)	(86,6)		(86,6)
Paievements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽⁴⁾						5,6	5,6		5,6
Réévaluation des puts						5,9	5,9	0,7	6,6
Relutions ⁽⁵⁾			2,6			0,0	2,7	0,1	2,7
Autres						(1,4)	(1,4)		(1,4)
Solde au 31 décembre 2018	63,1	866,6	(75,5)	(0,6)	(88,8)	1 079,7	1 844,6	5,6	1 850,2
Ajustements lors de la première application d'IFRS 16 (net d'impôt)						(2,1)	(2,1)	(0,1)	(2,3)
Solde ajusté au 1er janvier 2019	63,1	866,6	(75,5)	(0,6)	(88,8)	1 077,6	1 842,5	5,5	1 847,9
Résultat net 2019						208,0	208,0	8,5	216,5
Autres éléments du résultat global			(6,3)	(0,3)		(1,6)	(8,2)	(2,5)	(10,7)
Résultat global			(6,3)	(0,3)		206,4	199,8	6,0	205,8
Dividendes versés aux actionnaires ⁽¹⁾						(33,4)	(33,4)	(0,8)	(34,2)
Dividendes versés aux actionnaires : paiement du dividende en actions ⁽²⁾	0,6	34,0				(34,6)			
Actions propres ⁽³⁾					2,0	(1,2)	0,8		0,8
Paievements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽⁴⁾		1,7				9,3	11,0		11,0
Relutions			(0,1)				(0,1)		(0,1)
Variation des détentions de filiales sans perte de contrôle des éléments apportés ⁽⁵⁾						218,4	218,4	264,0	482,4
Autres						(0,7)	(0,7)		(0,7)
Solde au 31 décembre 2019	63,7	902,3	(81,8)	(0,9)	(86,8)	1 441,8	2 238,3	274,6	2 512,9

2019:

(1) Paiement du dividende en numéraire le 7 juillet 2019, soit 1,10 euro par action.

(2) Paiement du dividende en actions par incorporation de réserves en juillet 2019 correspondant à la création de 534 871 actions.

(3) Le portefeuille d'actions propres est décrit en note 12 « Capitaux propres et résultat par action ».

(4) Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites et autres instruments attribués et comptabilisés à chaque exercice dans le résultat opérationnel.
- L'augmentation du capital social et des primes d'émission et d'apport correspondent à l'émission d'actions nouvelles pour servir les plans d'attributions d'actions gratuites arrivés à terme pendant l'exercice.

(5) Impact net de la combinaison de BS PayOne avec les actifs DACH d'Ingenico Retail, voir note 7.a. Goodwill

2018 :

(1) Paiement du dividende en numéraire le 21 juin 2018, soit 1,60 euro par action.

(2) Paiement du dividende en actions par incorporation de réserves et création de 781 413 actions.

(3) Le portefeuille d'actions propres est décrit en note 12 « Capitaux propres et résultat par action ».

(4) Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites et autres instruments attribués et comptabilisés à chaque exercice dans le résultat opérationnel.
- L'augmentation du capital social et des primes d'émission et d'apport correspondent à l'émission d'actions nouvelles pour servir les plans d'attributions d'actions gratuites arrivés à terme pendant l'exercice.

(5) Acquisition des parts minoritaires d'Ingenico Holdings Asia Ltd.

2017 :

Dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018, l'information comparative a été retraitée de l'effet rétrospectif de l'application d'IFRS15.

INDEX DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.	LE GROUPE	10
2.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
3.	FAITS MARQUANTS	14
4.	INFORMATION SECTORIELLE	15
5.	DONNEES OPERATIONNELLES	16
a.	Chiffre d'affaires.....	16
b.	Coût par nature	17
c.	Autres produits et charges opérationnels.....	19
d.	Réconciliation des indicateurs alternatifs de performance avec les comptes consolidés	20
e.	Stocks	22
f.	Clients et créances d'exploitation	22
g.	Autres actifs courants et non courants	23
h.	Dettes fournisseurs et autres dettes courantes.....	24
i.	Autres dettes non courantes	24
j.	Dettes diverses courantes	24
k.	Réconciliation entre bilan et variation du besoin en fonds de roulement	25
l.	Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation	26
6.	AVANTAGES AU PERSONNEL ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS (PARTIES LIEES)	26
a.	Frais de personnel	26
b.	Coût des paiements fondés sur des actions	27
c.	Provisions pour retraites et engagements assimilés.....	29
d.	Transactions avec les parties liées	31
7.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	32
a.	Goodwill	32
b.	Autres immobilisations incorporelles.....	35
c.	Immobilisations corporelles.....	38
8.	AUTRES PROVISIONS	40
9.	FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	42
a.	Coût financier net.....	42
b.	Endettement financier net.....	44
c.	Instruments financiers dérivés	48
d.	Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable	50
e.	Gestion des risques financiers.....	53
10.	IMPÔTS	59
a.	Charge d'impôt	60
b.	Preuve d'impôt.....	60
c.	Impôt différé.....	61
d.	Dettes d'impôt exigible.....	62
11.	SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	63
a.	Participations dans les entreprises mises en équivalence	63
b.	Intérêts ne donnant pas le contrôle.....	63
12.	CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	64
a.	Capitaux propres consolidés.....	64
b.	Résultat par action	65
13.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	67
14.	PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE	69
15.	EVENEMENTS POST-CLOTURE	71
16.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	71

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. LE GROUPE

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société Ingenico Group SA (ci-après dénommée « la Société ») et de ses filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises sur lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (l'ensemble étant désigné comme « le Groupe »).

Ingenico Group est le leader mondial des solutions de paiement intégrées, et offre des solutions de paiements sur tous les canaux (en magasin, sur mobile, sur Internet et en cross-canal). Son offre s'articule autour de trois marques commerciales : Ingenico Smart Terminals, Ingenico Payment Services, Ingenico ePayments.

Ingenico Group SA est une société française dont les titres sont admis sur le premier marché de la bourse de Paris dont le siège social est situé à Paris.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 25 février 2020. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle du 26 mai 2020.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2019 sont établis conformément aux normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2019.

Les normes internationales comprennent les «International Financial Reporting Standards» (IFRS) publiées par l'«International Accounting Standards Board» (IASB), les «International Accounting Standards» (IAS), les interprétations du «Standing Interpretations Committee» (SIC) et de l'«International Financial Reporting Standard Interpretations Committee» (IFRS IC).

En dehors de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (note 2.a), les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1er janvier 2019 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Ils concernent :

- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » (note 2.b) ;
- L'Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » intitulé « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Amendement à la norme IAS 28 « Participation dans des entreprises associées » intitulé « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » intitulé « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015 / 2017.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRS IC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2019, mais d'application non obligatoire au 31 décembre 2019, n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Ils concernent :

- Les modifications d'IAS 1 et IAS 8 « Définition de l'importance relative » ;
- La modification des références au cadre conceptuel dans les normes ;
- Les modifications d'IFRS 3 « Définition d'une entreprise ».

L'amendement aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Instruments financiers » publié par l'IASB en septembre 2019 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence a donné lieu à une application anticipée.

Bases de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie de présentation du Groupe. Les données financières sont arrondies à la centaine de milliers d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, actifs financiers disponibles à la vente, trésorerie et équivalents

de trésorerie, découverts bancaires. Les actifs et passifs liés à un regroupement d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date du regroupement, cette juste valeur constituant le coût historique dans les comptes du Groupe.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Elles concernent notamment :

- en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires, l'allocation en fonction de la valeur relative de chaque obligation de performance séparable d'un contrat à éléments multiples (note 5) ;
- les tests de perte de valeur sur les actifs (note 7) ;
- les hypothèses de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises ;
- la charge relative aux paiements fondés sur des actions (note 6) ;
- la détermination de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles (note 7) ;
- les dettes de put (note 5) ;
- la juste valeur des instruments de capitaux propres (note 5) ;
- les actifs et passifs résultant des contrats de location-financement lorsque le Groupe agit en qualité de bailleur (notamment location de terminaux de paiement) ;
- les estimations des passifs, notamment sur les litiges et les positions fiscales incertaines (note 8) ;
- les droits d'utilisation et obligations locatives résultant de contrat de location (notes 2a et 7c) ;
- les hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs (note 10).

Ainsi, les résultats réels peuvent différer de ces estimations en fonction des hypothèses retenues et des circonstances.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente sur l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par l'ensemble des entités du Groupe.

Conversion des états financiers exprimés en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger pour laquelle la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation du Groupe, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période, sauf en cas de fluctuation importante. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés dans les réserves.

a. Première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »

IFRS 16 « Contrats de location » remplace la norme IAS 17 et établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir au titre des contrats de location.

- Description des activités de location

Le Groupe n'est que preneur et loue des bâtiments pour ses bureaux ainsi que des entrepôts dans la plupart des pays où il opère. Les conditions locatives sont négociées sur une base individuelle et contiennent de très nombreuses modalités différentes. Le Groupe loue également des « data-centers », des véhicules et du matériel afin d'assurer la conduite de ses activités opérationnelles. Les contrats de location d'immeuble sont généralement conclus pour une durée comprise entre 1 an et 12 ans. Pour les contrats de location de véhicules, ils sont généralement conclus pour une durée de 3 ans. Le Groupe n'a pas pris en compte la durée d'utilité des améliorations locatives dans la détermination de la durée exécutoire des contrats compte tenu de la faible valeur des actifs considérés.

- *Application de la méthode rétrospective simplifiée et dispositions transitoires*

L'impact principal d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe consiste en l'introduction d'un modèle unique de comptabilisation pour le preneur lui demandant de comptabiliser des actifs (droits d'utilisation) et passifs (obligations locatives) pour les contrats de location. Le Groupe a décidé d'opter pour la méthode rétrospective simplifiée qui consiste à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture 2019 en considérant que l'actif au titre du droit d'utilisation est égal au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer. Les locations dont l'actif sous-jacent a une valeur à neuf inférieure à 5000 USD restent comptabilisées en charges, conformément aux exemptions prévues par la norme tandis que les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois n'ont pas été retraités. Au titre de la transition à IFRS 16, pour les contrats de locations auparavant classés en location opérationnelle sous IAS 17, les obligations locatives ont été mesurées à la valeur actuelle des loyers locatifs restant à courir sur la durée résiduelle du contrat, actualisées au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou selon le taux d'emprunt marginal du preneur considéré au 1^{er} janvier 2019. Concernant la durée exécutoire et le caractère raisonnablement certain de l'exercice des options de renouvellement, le Groupe a comparé d'une part le niveau de loyer effectivement payé aux données comparables de marché, et d'autre part les loyers induits par un renouvellement du contrat aux coûts de résiliation éventuels.

Au 1^{er} janvier 2019, le taux d'emprunt moyen marginal déterminé en retenant la durée des contrats et pondéré des obligations locatives s'établit à 3,2% sur l'ensemble du Groupe.

En vertu de la méthode rétrospective simplifiée, le groupe ne présente pas de comparatif 2018 considérant les impacts du retraitement IFRS 16 tandis que l'ensemble des mesures de simplification préalablement évoquées ont été appliquées. Les normes comptables appliquées à l'exercice 2018 demeurent en adéquation avec les principes IAS 17.

- *Impact au 1er janvier 2019*

L'application de la norme IFRS 16 induit la reconnaissance au 1^{er} janvier 2019 d'un droit d'utilisation de 84,8 millions d'euros, d'obligations locatives d'un montant de 91,8 millions d'euros et de divers effets (impôts différés, franchises de loyers et autres avantages concédés par les bailleurs) pour un montant de 4,8 millions d'euros. Il en résulte un impact net de première application dans les capitaux propres de 2,3 millions d'euros.

Les actifs liés au droit d'utilisation sont inclus au poste « Immobilisations corporelles » dont le détail est donné en note 7, tandis que l'obligation locative est incluse dans les « Dettes financières courantes et non courantes » rappelées en note 9. Au sein du « Tableau des Flux de Trésorerie consolidés », le paiement du principal de l'obligation locative est comptabilisé en flux de financement tandis que les intérêts rattachés demeurent en flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Les nouveaux principes comptables issus de l'application d'IFRS 16 sont également rappelés en note 7.

- *Rapprochement des engagements hors bilan au 31 décembre 2018 aux obligations locatives à la date de transition*

(En millions d'euros)

Engagements donnés au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018	146,2
Effet de l'actualisation	-11,2
Obligations locatives après actualisation	135,0
Effet lié aux contrats non reconnus dans les obligations locatives au 1er janvier 2019, dont	-30,9
- Effets liés aux contrats de courte durée	-10,6
- Effets liés aux contrats portant sur des actifs de faible valeur	-4,2
- Effets liés aux contrats de service	-16,1
Effet lié aux périodes optionnelles non prises en compte et autres effets	-12,3
Obligations locatives au 1er janvier 2019 en première application d'IFRS 16	91,8

b. Première application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019.

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats » en matière de comptabilisation et d'évaluation des risques fiscaux, lorsqu'une incertitude fiscale existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

Les actifs et passifs incertains sont comptabilisés en actifs/passifs d'impôt sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non détection par les autorités fiscales. L'évaluation est à faire sur la base de la valeur la plus probable ou d'une moyenne pondérée des différents scénarii pour refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation du risque fiscal.

Au 1^{er} janvier 2019, l'effet de la première application d'IFRIC 23 sur les comptes consolidés du groupe n'est pas significatif.

3. FAITS MARQUANTS

Finalisation de l'acquisition de Paymark

En novembre 2018, la dernière condition suspensive à l'acquisition a été levée, et le 11 janvier 2019 Ingenico Group a finalisé l'acquisition de Paymark, réseau néo-zélandais de paiement électronique, annoncée le 17 janvier 2018, pour un montant total de 191 millions de dollars néo-zélandais. Paymark est consolidé au sein du secteur Retail.

Constitution d'Ingenico Payone Holding GmbH

Le Groupe a finalisé le closing de la combinaison de BS PAYONE, une filiale de Sparkassen-Finanzgruppe, avec les actifs du secteur Retail d'Ingenico dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse), le 8 janvier 2019 après avoir reçu l'ensemble des autorisations réglementaires.

La joint-venture, renommée Ingenico Payone Holding GmbH, est détenue à 48% par le groupe Deutscher Sparkassenverlag et à 52% par le Groupe Ingenico. En conséquence, l'entité est intégralement consolidée dans les comptes d'Ingenico Group à compter de janvier 2019 au sein de l'actuel secteur Retail.

Sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (Brexit)

Depuis juin 2016 et l'annonce de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, une forte variation de certains indicateurs économiques tels que les taux d'intérêts, le cours des actions de nombreuses sociétés anglaises et le taux de change de la livre sterling a été enregistrée. La baisse de la livre sterling a impacté marginalement le chiffre d'affaires et le résultat des filiales anglaises du Groupe.

Au 31 décembre 2019, le Brexit n'a pas entraîné de dépréciation d'actif ou de charge de restructuration pour le Groupe. Le Groupe continue de suivre les discussions entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs constituent des centres de profit pour lesquels il existe une mesure complète de la performance. Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le comité exécutif, principal décideur opérationnel tel que défini par IFRS 8.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant par activité et secteur

(en millions d'euros)	2019		
	Banques & Acquéreurs	Retail	Consolidé
Chiffre d'affaires	1 451,1	1 919,0	3 370,1
Terminaux et services liés			1 777,4
Transactions			1 592,7
Résultat opérationnel courant	250,9	112,5	363,4

(en millions d'euros)	2018		
	Banques & Acquéreurs	Retail	Consolidé
Chiffre d'affaires	1 304,9	1 338,5	2 643,4
Terminaux et services liés			1 545,7
Transactions			1 097,7
Résultat opérationnel courant	246,5	79,9	326,4

En 2019, le chiffre d'affaires réalisé par les entités françaises du Groupe s'élevait à 239,4 millions d'euros. Il s'élevait à 259,3 millions d'euros pour l'année 2018.

En 2019, le chiffre d'affaires réalisé par les entités situées dans les pays significatifs du Groupe (Allemagne, Pays-Bas) s'élève en cumul à 1 177,7 millions d'euros.

Charges sans contrepartie en trésorerie

(en millions d'euros)	2019		
	Banques & Acquéreurs	Retail	Consolidé
Charges d'amortissement	46.8	182.5	229.3
Dotations aux provisions nettes des reprises de provisions et paiements fondés en actions	(7.4)	(6.2)	(13.6)

(en millions d'euros)	2018		
	Banques & Acquéreurs	Retail	Consolidé
Charges d'amortissement	26,2	138,8	165,0
Dotations aux provisions nettes des reprises de provisions et paiements fondés en actions	(0,4)	(2,4)	(2,8)

5. DONNEES OPERATIONNELLES

a. Chiffre d'affaires

Vente de terminaux de paiement et autres produits assimilés

Le produit des contrats conclus par le Groupe avec ses clients pour la vente de terminaux et autres produits représente une obligation de performance. Les produits sont comptabilisés au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement à la livraison de l'équipement.

Dans le cas où d'autres promesses contractuelles sont des obligations de performances séparées, une portion du prix de transaction leur est allouée.

Vente de services de garantie étendue

Le Groupe fournit des garanties légales selon les lois et pratiques en vigueur dans les différents pays où il opère, qu'il comptabilise selon IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

Le Groupe fournit également des garanties prolongées d'un à cinq ans qui sont comptabilisées comme des garanties de type service et enregistrées comme des obligations de prestations distinctes, auxquelles le Groupe alloue une partie du prix de la transaction sur la base du prix de vente individuel relatif. Les produits sont ensuite comptabilisés au fil du temps en fonction du temps écoulé à compter de la fin de la garantie légale.

Prix de transaction

Pour déterminer le prix de transaction de la vente d'un équipement ou d'un service associé, le Groupe considère les effets des rémunérations variables, l'existence d'un composant financier et, le cas échéant, les paiements faits au client.

Si la contrepartie dans un contrat inclut un montant variable, le Groupe estime le montant de la contrepartie auquel il a droit en échange du transfert des biens au client. La contrepartie variable est estimée au début du contrat et contrainte jusqu'à ce que l'incertitude associée soit résolue. Les remises sur volumes sont des contreparties variables qui peuvent parfois être fournies par le Groupe à ses clients sur les produits achetés sous certaines conditions. Ces remises sont déduites des montants payables par le client lors des achats subséquents.

Le Groupe reçoit des avances de ses clients pour certains services, notamment les paiements des garanties étendues intervenant au début du contrat. Ces paiements constituent une avance reçue des clients contenant une composante de financement significative tenant compte du délai entre le paiement et la délivrance de l'obligation de prestation « Garantie étendue ».

Ventes de services de solutions de paiement

Quand une tierce partie est impliquée dans la fourniture de biens ou services, le Groupe détermine s'il agit en tant que principal ou agent en évaluant la nature de sa promesse au client. Le Groupe est le principal dans la transaction et enregistre le revenu sur une base brute s'il contrôle les biens et services promis avant leur transfert au client.

Pour l'exécution de sa prestation d'acquisition et de règlement des paiements reçus par carte bancaire par les marchands, le Groupe a recours à des contrats avec des tierces parties (notamment établissements financiers, et schémas d'organismes de cartes de crédit) en charge d'une partie de l'exécution des opérations permettant la bonne fin des transactions. Cette partie d'exécution est rémunérée, entre autres, par les commissions d'interchange. Ces commissions sont répercutées à travers la chaîne des intervenants aux transactions et acquittées in fine par le marchand.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal pour l'exécution de ces prestations qui forment un service complet qui inclut le processing du paiement, la bonne fin de la transaction en garantissant la collecte, et le versement du paiement sur le compte bancaire des marchands. La position du Groupe dans la chaîne de paiement en fait le principal obligé dans les transactions conduisant au règlement au marchand du paiement du consommateur final. En effet, le Groupe intègre les différentes étapes qui concourent à la réalisation de cette obligation de performance unique et qui incluent les services rendus par les tierces parties intervenant dans la chaîne de paiement, dont la banque émettrice. Il existe un lien transformatif entre les différentes étapes dans la mesure où le niveau et la nature des tâches effectuées par Ingenico dépendent des tâches effectuées et informations fournies par les autres tierces parties intervenant dans la chaîne de paiement.

En exécutant la promesse faite aux clients de leur assurer un paiement garanti leur permettant de délivrer leurs biens ou services aux porteurs de carte, le Groupe remplit une unique obligation de performance de l'acceptation du paiement au versement des fonds sur le compte du marchand. Dès lors, le groupe considère qu'il est en position

de contrôler les services fournis par les tierces parties avant que le contrôle du service spécifié ne soit finalement délivré au marchand.

Frais initiaux non remboursables et développements pour le compte des clients

Dans l'activité Retail, avant l'exécution des premières transactions, il est nécessaire de procéder à l'embarquement du client dans les systèmes informatiques du Groupe. Cette activité ne constitue pas une obligation de prestation distincte de l'obligation de performance d'assurer un paiement garanti aux clients marchands. Les revenus de ces avances non-remboursables font l'objet d'un différé de comptabilisation jusqu'à la réalisation des premières transactions, le revenu étant ensuite réparti linéairement sur la durée du contrat avec le client.

Aussi il est parfois développé préalablement un certain nombre d'applications pour répondre aux besoins spécifiques de certains clients. Le Groupe considère que ces développements effectués dans ce cadre ne constituent pas une obligation de prestation distincte. Aussi, les revenus de ces contrats de développement sont différés jusqu'à la réalisation des premières transactions, le revenu étant ensuite reconnu linéairement sur la durée du contrat. Les frais de développements encourus par le Groupe sont capitalisés en tant que coûts de réalisation du contrat jusqu'au démarrage du contrat, puis amortis linéairement sur la durée du contrat.

Les revenus du Groupe comptabilisés au titre des contrats avec les clients ont été ventilés par catégorie d'obligation de performance.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Ventes de Terminaux, accessoires, transports	1 506,9	1 282,4
Services associés au terminal	270,5	263,4
Processing et acquisitions de paiement	1 411,9	1 056,0
Services associés au processing	180,8	41,6
Total	3 370,1	2 643,4

b. Coût par nature

Le groupe présentant son compte de résultat par fonction, cette note détaille le montant des principales charges opérationnelles par nature.

Les charges d'amortissements et de dépréciations s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Dotations / (Reprises)		
Amortissements et dépréciations immobilisations incorporelles	154,6	129,8
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	74,6	35,2
Dépréciations des stocks	1,9	9,3
Dépréciations des comptes clients	7,7	(12,4)
Total	238,8	161,9

Les dépréciations de stocks ne se réfèrent qu'aux stocks effectivement détenus et comptabilisés. Le Groupe est engagé auprès de ses fournisseurs (EMS) sur des commandes fermes de composants ou de terminaux, mais ces commandes ne constituent pas des stocks. En revanche, lorsqu'il existe un risque de non-vente des composants ou terminaux commandés chez les fournisseurs, le Groupe enregistre une provision pour risque décrite en note 8 Autres provisions. Lors de la comptabilisation de l'achat du stock auprès des EMS, cette provision pour risque (passif comptable) devient une dépréciation sur stock (à l'actif du bilan).

Le coût des ventes s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Coût des terminaux et services liés	(1 322,6)	(877,0)
Coût des transactions	(885,8)	(771,6)
Total coût des ventes	(2 208,4)	(1 648,6)

La part des frais de développement activés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Montant de développements activés	54,3	48,5
Total des dépenses de R&D (charges et investissements) ⁽¹⁾	244,3	219,7
Part des frais de R&D activés (en %)	22%	22%

⁽¹⁾ Net principalement des 7,1 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt recherche français et des 10,9 millions d'euros provenant d'autres dispositifs à l'étranger ayant un effet équivalent sur les dépenses de recherche et de développement (respectivement 5,6 millions d'euros et 11,1 millions d'euros en 2018).

Les dépenses de R&D du Groupe sont essentiellement constituées des projets suivants :

- Au siège, des projets de développement de nouveaux terminaux et de systèmes d'exploitation, ainsi que des projets d'évolution des terminaux déjà vendus.
- Des projets de services rattachés aux paiements, type Axis. Il s'agit essentiellement de développement de logiciels.
- Chez les filiales distributrices de terminaux, des projets de R&D existent pour développer les applications installées sur les terminaux, en respect des régulations et normes locales.
- Chez les filiales qui vendent des services de paiement (essentiellement au sein du secteur Retail), les projets de R&D ont généralement pour but l'amélioration des plateformes informatiques opérant les services de transactions. Ceci explique la hausse des développements activés en 2019, portant principalement sur la technologie liée aux prestations d'acquisition.

En conformité avec la norme IAS 38, les dépenses de R&D capitalisées en relation avec les terminaux se limitent aux développements de nouveaux terminaux. Il s'agit de développement de nouveaux produits, et non d'améliorations, ni de maintenance ni d'adaptations de produits ou logiciels existants.

Le résultat opérationnel courant comprend également les charges suivantes au titre de contrats de location n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IFRS 16 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019
Charges sur contrats de courte durée	(6,4)
Charges sur contrats portant sur les actifs de faible valeur	(2,5)
Charges sur les contrats de service	(9,7)
Total	(18,6)

c. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont des produits ou des charges non récurrents par nature, c'est-à-dire des produits ou des charges qui ont un caractère inhabituel et un montant matériel. En conséquence, les autres produits et charges opérationnels incluent les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidés ou d'activités, les plus-values et les moins-values de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, les frais de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les coûts des litiges, les frais relatifs aux regroupements d'entreprises, les dépréciations d'actifs et de goodwill, les frais d'intégration des filiales nouvellement acquises, les ajustements des dettes d'earn-out relatives à ces acquisitions, et les réévaluations à la juste valeur des participations précédemment détenues par le Groupe dans une entreprise acquise lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, considérés comme non récurrents.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Frais de restructuration et relatifs aux regroupements d'entreprise	(43,9)	(40,3)
Effets des cessions d'actifs et passifs	(8,7)	-
Autres	0,3	(7,7)
Total	(52,3)	(48,0)

Pour l'année 2019, les autres produits et charges opérationnels comprennent essentiellement des charges de restructuration et regroupements d'entreprise au sein du Groupe pour un montant total de 43,9 millions d'euros, dont notamment :

- Les charges de réorganisation au sein du Groupe pour un montant de 31,6 millions d'euros,
- Les frais engagés dans le cadre des opérations d'acquisitions et de cessions pour un montant de 12,3 millions d'euros.

Pour l'année 2018, les autres produits et charges opérationnels comprenaient essentiellement des charges de restructuration au sein du Groupe pour un montant total de 40,3 millions d'euros, dont notamment :

- Les charges de réorganisation au sein du Groupe pour un montant de 34,5 millions d'euros,
- Les frais engagés dans le cadre des opérations d'acquisitions et de cessions pour un montant de 5,8 millions d'euros ;

d. Réconciliation des indicateurs alternatifs de performance avec les comptes consolidés

L'objectif de cette note est de faire le lien entre les indicateurs de performance utilisés en communication financière et les états financiers consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires net correspond au chiffre d'affaires ajusté des commissions d'interchange.

L'EBITDA est une notion extracomptable représentant le résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et provisions, et coût des rémunérations fondées sur des actions.

L'EBIT correspond au résultat opérationnel courant ajusté de la charge d'amortissement des prix d'acquisition affectés aux actifs dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Le free cash-flow représente l'EBITDA diminué des éléments cash des autres produits et charges opérationnels, de la variation de besoin en fonds de roulement, des investissements nets des produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles, des charges financières payées nettes des produits financiers encaissés et de l'impôt payé.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Chiffre d'affaires	3 370,1	2 643,4
Commissions d'interchange	(474,7)	(323,1)
Chiffre d'affaires net	2 895,4	2 320,3

2019						
<i>(en millions d'euros)</i>	Compte de résultat	Amortissement Purchase Price Allocation	Réconciliation avec l'EBIT	Coûts des paiements fondés sur des actions	Autres charges d'amortissement et dotations aux provisions	Réconciliation avec l'EBITDA
Chiffre d'affaires	3 370,1	-	3 370,1	-	-	3 370,1
Coût des ventes	(2 208,4)	33,7	(2 174,7)	1,1	43,7	(2 129,9)
Marge Brute	1 161,7					
Charges commerciales et marketing	(301,9)	66,8	(235,1)	2,1	4,9	(228,1)
Frais de recherche et développement	(189,9)	-	(189,9)	1,3	46,3	(142,3)
Frais administratifs	(306,4)	-	(306,4)	7,9	35,0	(263,5)
Résultat opérationnel courant	363,5					
EBIT			464,0			
EBITDA						606,3

<i>(en millions d'euros)</i>	2019		
	Tableau des flux de trésorerie	Free cash-flow	Elements du TFT hors free cash-flow
Résultat de la période	216,5	216,5	-
Ajustements pour :			
- Résultat des mises en équivalence	-	-	-
- Elimination de la charge (produit) d'impôt	54,7	54,7	-
- Elimination des amortissements et provisions	230,5	230,5	-
- Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur et dette financière)	6,7	5,3	1,4
- Elimination des résultats de cession d'actifs	4,6	4,6	-
- Elimination des charges (produits) d'intérêts nettes	40,2	40,2	-
- Coût des paiements fondés sur des actions	12,3	12,3	-
Intérêts versés	(31,8)	(31,8)	-
Impôts payés	(65,0)	(65,0)	-
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	468,7		
Stocks	2,5	2,5	-
Créances et autres débiteurs	(2,2)	(2,2)	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(2,1)	(2,1)	-
Variation du besoin en fonds de roulement	(1,8)	-	-
Besoin en fonds de roulement du préfinancement marchands	(32,9)	-	(32,9)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	434,0		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(136,4)	(136,4)	-
Produits de cessions d'immobilisation corporelles, incorporelles et financières	1,4	1,4	-
Produits de cessions des participations dans les sociétés mises en équivalence	4,9	-	4,9
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	(72,8)	-	(72,8)
Cession de filiales sous déduction de la trésorerie cédée	14,7	-	14,7
Prêts et avances consentis	(5,0)	-	(5,0)
Remboursements reçus sur prêts	1,5	-	1,5
Dividendes reçus	0,4	-	0,4
Intérêts encaissés	8,5	8,5	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(182,8)		
Augmentation de capital	1,7	-	1,7
(Achats) ventes d'actions propres	0,1	-	0,1
Emissions d'emprunts	35,0	-	35,0
Remboursements d'emprunts	(250,1)	-	(250,1)
Financement du préfinancement marchands	32,4	-	32,4
Variation des autres dettes financières	(30,1)	(29,3)	(0,8)
Effet des instruments financiers dérivés	0,1	-	0,1
Dividendes versés aux actionnaires	(34,2)	-	(36,9)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(245,1)		
Incidence de la variation de cours des devises	1,8	-	1,8
VARIATION DE TRESORERIE	7,9		
Free cash-flow		309,7	

e. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur nette de réalisation.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Matières premières et consommables	37,3	41,9
Produits finis	177,1	170,6
Dépréciations des matières premières et consommables	(9,3)	(6,8)
Dépréciations des produits finis	(17,0)	(17,5)
Montants Nets	188,1	188,2

f. Clients et créances d'exploitation

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Généralement, la juste valeur correspond à la valeur nominale, compte tenu du faible délai de paiement, sauf dans le cas des locations financement. En conformité avec IFRS 9, le Groupe suit une approche prospective simplifiée et comptabilise une dépréciation sur créances clients déterminée en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances. Le Groupe a ainsi établi des méthodes de dépréciation basées sur des ratings internes et externes, ou sur l'historique des pertes, ajustés des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique.

Le délai de recouvrement clients (DSO) représente la somme des créances clients exprimée en jours de chiffre d'affaires (sur la base du « dernier entré, premier sorti »). Le nombre de jours se base sur le calendrier civil.

Les clients et créances d'exploitation s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Créances clients sur ventes de biens et services	628,5	591,5
Créances financières liées aux locations-financement	33,3	24,3
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	67,4	54,3
Autres créances	26,9	16,1
Dépréciations sur créances clients	(41,5)	(33,6)
Dépréciations sur créances liées aux locations-financement	(0,9)	(0,8)
Dépréciations sur autres créances	(0,3)	(0,4)
Total	713,4	651,4
DSO	56	65

Le ratio DSO s'élève à 56 jours au 31 décembre 2019 contre 65 jours au 31 décembre 2018.

La balance âgée des créances commerciales se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Clôture	Non échus	2019		
			Echus		
			< 120 jours	120 - 180	> 180 jours
Clients et comptes rattachés	628,5	521,3	80,4	11,8	15,0
Dépréciations sur créances clients	(41,5)	(4,8)	(22,3)	(4,2)	(10,2)
Net	587,0	516,5	58,1	7,6	4,8

Les créances échues à plus de 180 jours (4,8 millions d'euros) concernent principalement des clients de Fujian Landi (1,4 million d'euros). Aucune de ces créances ne correspond à des situations de litiges et le Groupe n'anticipe pas de difficulté de recouvrement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Clôture	Non échus	2018		
			Echus		
			< 120 jours	120 - 180	> 180 jours
Clients et comptes rattachés	591,5	488,7	65,9	16,1	20,7
Dépréciations sur créances clients	(33,6)	(20,0)	(2,2)	(0,4)	(11,0)
Net	557,9	468,7	63,7	15,7	9,7

g. Autres actifs courants et non courants

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les autres actifs courants comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Charges constatées d'avance	23,9	20,0
Actifs de contrat	8,7	7,7
Prêts, cautionnements et autres actifs financiers	10,2	10,6
Total	42,8	38,3

Les actifs de contrat correspondent aux coûts de réalisation activés sur des contrats de vente envers des clients.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les autres actifs non courants comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Autres créances	1,0	1,6
Créances financières liées aux locations-financement	39,9	23,8
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	8,3	8,5
Créances d'impôt sur les sociétés	7,1	0,6
Charges constatées d'avance	2,6	2,1
Total	58,9	36,6

h. Dettes fournisseurs et autres dettes courantes

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Le délai de règlement fournisseurs (DPO) représente la somme des dettes fournisseurs exprimée en jours de charges (sur la base du « dernier entré, premier sorti »). Le nombre de jours se base sur le calendrier civil.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Dettes fournisseurs	449,2	455,3
Autres dettes d'exploitation	221,2	170,9
- Dont avances versées par les clients	21,0	6,0
- Dont dettes fiscales hors impôts sur les sociétés	48,2	43,4
- Dont dettes sociales	152,0	121,5
Total	670,4	626,2
DPO	72	90

Le ratio DPO s'élève à 72 jours au 31 décembre 2019 contre 90 au 31 décembre 2018.

i. Autres dettes non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Dettes sociales	17,9	15,5
Passifs de contrats	37,9	33,8
Autres dettes	3,3	9,5
Total	59,1	58,8

La diminution des dettes non courantes est liée principalement à l'annulation de l'engagement d'achat des titres des actionnaires minoritaires d'Ingenico Japan Co.Ltd et à l'extourne de dettes d'earn-out, soit des compléments de prix à verser dans le cadre d'acquisitions passées chez Bambora.

Les passifs de contrats proviennent des filiales distributrices de terminaux pour des revenus différés à plus d'un an sur des ventes d'extension de garantie.

j. Dettes diverses courantes

Les dettes diverses s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Passifs de contrat	157,2	154,6
Autres dettes	25,5	97,5
Total	182,6	252,1

Les passifs de contrats proviennent des filiales distributrices de terminaux pour des revenus différés sur des ventes d'extension de garantie et pour des marchandises facturées mais non encore livrées.

Au 31 décembre 2019, les autres dettes courantes comprennent une dette envers DSV pour 4,3 millions dans le cadre de la constitution de la JV PayOne.

Au 31 décembre 2018, les autres dettes courantes sont constituées à hauteur de 89,5 millions d'euros de la dette vis-à-vis des vendeurs de Paymark.

k. Réconciliation entre bilan et variation du besoin en fonds de roulement

Postes du bilan (en millions d'euros)	2019						
	1er janv.	Variation nette du BFR	Variation de flux de trésorerie hors BFR	Variations de périmètre	Ecart de conversion et autres mouvements	31 déc.	
Stocks	(1)	188,2	(2,5)	-	2,1	0,4	188,1
Clients et créances d'exploitation		651,4	4,9	-	53,7	3,4	713,4
Autres actifs non courants		36,6	(3,7)	0,6	25,6	(0,2)	58,9
Autres actifs courants		38,3	1,1	(2,9)	3,7	2,6	42,8
Créances et autres débiteurs	(2)	726,3	2,3	(2,3)	83,0	5,8	815,2
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes		626,2	(14,8)	2,7	54,3	2,0	670,4
Autres dettes non courantes		58,8	(1,1)	1,8	-	(0,4)	59,1
Dettes diverses		252,1	13,9	(91,1)	0,5	7,2	182,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3)	937,1	(2,0)	(86,6)	54,9	8,8	912,1
Variation du besoin en fonds de roulement		-(1)-(2)+(3)	(1,8)				

Postes du bilan (en millions d'euros)	2018						
	1er janv.	Variation nette du BFR	Variation de flux de trésorerie hors BFR	Variations de périmètre	Ecart de conversion et autres mouvements	31 déc.	
Stocks	(1)	170,6	21,8	-	0,4	(4,6)	188,2
Clients et créances d'exploitation		556,5	95,2	-	2,4	(2,7)	651,4
Autres actifs non courants		39,4	0,5	(2,0)	-	(1,3)	36,6
Autres actifs courants		45,9	(1,9)	(4,5)	0,4	(1,6)	38,3
Créances et autres débiteurs	(2)	641,8	93,8	(6,5)	2,8	(5,6)	726,3
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes		510,7	117,9	(2,3)	3,0	(3,1)	626,2
Autres dettes non courantes		66,5	8,5	(13,0)	-	(3,2)	58,8
Dettes diverses		243,5	11,1	(7,0)	0,1	4,4	252,1
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3)	820,7	137,5	(22,3)	3,1	(1,9)	937,1
Variation du besoin en fonds de roulement		-(1)-(2)+(3)	21,9				

I. Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation

Dans le cadre de son activité de services transactionnels, le Groupe assure l'intermédiation entre les marchands, les émetteurs de carte de crédit, et le consommateur final. Les fonds attendus correspondant au paiement du consommateur final ainsi que les fonds reçus non encore remis aux marchands sont enregistrés à l'actif du bilan dans des comptes dédiés, c'est-à-dire hors de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie est une dette due aux marchands.

Au bilan on distingue deux postes d'actifs :

- Les créances sur les émetteurs de cartes de crédit, au titre des transactions réalisées pour le compte de marchands, mais non encore réglées par les sociétés émettrices des cartes,
- Les fonds reçus, au titre des transactions non encore réglées aux marchands et des transactions remboursables aux consommateurs.

Au passif du bilan, les dettes liées à l'activité d'intermédiation comprennent principalement :

- Les dettes au titre des fonds provenant des consommateurs qui n'ont pas encore été transférés aux marchands,
- Les dettes au titre des dépôts de garantie de marchands.

Les fonds ne peuvent être utilisés par le Groupe pour financer ses propres besoins de trésorerie.

Dans le cadre des activités de Bambora, il arrive que des fonds soient remis à des marchands avant même qu'ils n'aient été reçus par le Groupe, de la part des émetteurs de cartes. La durée de ce « préfinancement marchands » est généralement d'un ou deux jours. Afin d'éviter de puiser dans sa trésorerie pour assurer cette remise en avance aux marchands, le Groupe a recours à un financement bancaire spécifique et dédié avec un écart possible marginal. Celui-ci est inclus dans les dettes financières à court terme au bilan.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Créances liées à l'activité d'intermédiation	336,4	243,3
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	1 205,5	461,7
Total des actifs liés à l'activité d'intermédiation	1 541,9	705,0
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	1 469,9	665,3
Financement du préfinancement marchands	69,8	37,7
Total des passifs liés à l'activité d'intermédiation	1 539,7	703,0

L'augmentation des actifs et passifs d'intermédiation au 31 décembre 2019 s'explique principalement par la réalisation de la combinaison PayOne en 2019.

6. AVANTAGES AU PERSONNEL ET REMUNERATION DES DIRIGEANTS (PARTIES LIEES)

a. Frais de personnel

Les frais de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Traitements et salaires	512,6	436,4
Charges sociales	123,5	108,2
Coût des services rendus sur régimes à prestations définies	3,3	2,6
Coût des paiements fondés sur des actions	12,3	0,2
Total	651,7	547,4

b. Coût des paiements fondés sur des actions

Juste valeur des actions gratuites attribuées

Le Groupe évalue la juste valeur des biens ou services reçus pendant la période en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués (cours de l'action à la date d'attribution).

Incidence sur les états financiers

La juste valeur des actions gratuites attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Les actions gratuites sont valorisées selon les méthodes habituellement utilisées et adaptées aux modalités des plans d'attribution concernés, en tenant compte des termes et conditions définis au moment de leur attribution (Black & Scholes et/ou Monte-Carlo). Le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel des actions acquises pour la part correspondant aux conditions de performance interne.

Autres paiements basés sur des actions

Le Groupe peut attribuer à certains de ses salariés des rémunérations indexées sur le cours de l'action Ingenico Group SA, ou des actions d'autres entités du Groupe, et réglées en trésorerie.

Ces droits à l'appréciation d'actions sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des sommes à verser est étalée en charges en résultat opérationnel sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des autres dettes. Cette dette est réévaluée à sa juste valeur par résultat jusqu'à son règlement.

2019						
(en nombre d'actions)	Date du Conseil d'administration	Options/Actions en circulation au 1er janvier	Options/Actions attribuées au cours de l'exercice	Options Exercées/ Actions acquises sur la période	Autres mouvements	Nombre d'options/ Actions existantes au 31 décembre
Actions gratuites	29/07/2015	46 600	-	(42 200)	(4 400)	-
Actions gratuites	22/10/2015	800	-	(800)	-	-
Actions gratuites	29/07/2016	14 516	-	-	(14 516)	-
Actions gratuites	10/05/2017	9 305	-	-	-	9 305
Co-investissement	20/06/2017	72 690	-	-	(21 490)	51 200
Actions gratuites	20/06/2017	19 200	-	-	(6 400)	12 800
Actions gratuites	28/08/2017	16 600	-	-	-	16 600
Co-investissement	28/08/2017	18 140	-	-	-	18 140
Actions gratuites	16/05/2018	165 364	-	-	(36 000)	129 364
Co-investissement	16/05/2018	226 264	-	-	(87 962)	138 302
Actions gratuites	11/06/2019	-	471 361	-	(23 240)	448 121
Total		589 479	471 361	(43 000)	(194 008)	823 832

2018						
(en nombre d'actions)	Date du Conseil d'administration	Options/Actions en circulation au 1er janvier	Options/Actions attribuées au cours de l'exercice	Options Exercées/ Actions acquises sur la période	Autres mouvements	Nombre d'options/ Actions existantes au 31 décembre
Actions gratuites	29/10/2014	10 300	-	(9 550)	(750)	-
Co-investissement	29/10/2014	24 160	-	(21 830)	(2 330)	-
Actions gratuites	29/07/2015	53 800	-	-	(7 200)	46 600
Actions gratuites	22/10/2015	800	-	-	-	800
Actions gratuites	29/07/2016	18 610	-	-	(4 094)	14 516
Actions gratuites	10/05/2017	23 639	-	-	(14 334)	9 305
Co-investissement	20/06/2017	89 710	-	-	(17 020)	72 690
Actions gratuites	20/06/2017	22 400	-	-	(3 200)	19 200
Actions gratuites	28/08/2017	18 200	-	-	(1 600)	16 600
Co-investissement	28/08/2017	19 950	-	-	(1 810)	18 140
Actions gratuites	16/05/2018	-	192 910	-	(27 546)	165 364
Co-investissement	16/05/2018	-	226 264	-	-	226 264
Total		281 569	419 174	(31 380)	(79 884)	589 479

En 2019, le Groupe a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions. L'attribution des actions est conditionnée à des critères de présence et de performance interne et externe. Le nombre maximum d'actions gratuites à attribuer au titre de ce plan est de 471 361.

Les principales caractéristiques des plans de rémunération sont décrites dans le chapitre 3 du document d'enregistrement universel.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur des actions gratuites attribuées dans le cadre des plans d'actions gratuites et de co-investissement et après estimation des critères internes et externes de valorisation (présence et performance le cas échéant), la charge reconnue en résultat opérationnel du paiement en instruments de capitaux propres au titre de l'exercice 2019 s'élève à 9,3 millions d'euros (contre 5,6 millions d'euros en 2018).

La charge relative aux autres paiements en trésorerie basés sur des actions s'élève quant à elle à 3,1 millions d'euros en 2019 contre (5,4) millions d'euros en 2018 en raison des annulations sur la période.

c. Provisions pour retraites et engagements assimilés

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes post-emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme, évaluée séparément pour chaque régime, est déterminée par différence entre la valeur actualisée de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime.

Le taux d'actualisation est égal au taux à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par des actuaires indépendants, la méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées. Le montant de l'engagement du régime est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite, en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté des bénéficiaires estimés participer au régime à cette date.

L'intégralité de l'engagement vis-à-vis des salariés est immédiatement comptabilisée. Les gains et pertes actuariels générés durant l'exercice sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global. Le rendement des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation de l'engagement.

Il existe deux catégories de régimes de retraite :

Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Allemagne, Italie et Espagne), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite qui sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Régimes à prestations définies

Il existe deux natures de régime à prestations définies comptabilisées dans les provisions pour retraites et engagements assimilés :

- les régimes à prestations définies non couverts par des actifs : dans le cadre de ces régimes, des provisions pour indemnités de départ à la retraite sont constatées au passif du bilan dans le compte « provisions pour retraites et engagements assimilés ».
- les régimes à prestations définies couverts par des actifs (ou régimes financés). Des provisions pour indemnités de départ à la retraite sont également constatées au passif du bilan, diminuées de la valeur des actifs.

Les provisions comptabilisées par le Groupe concernent :

- Des services de retraite complémentaire (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique) ;
- Des indemnités de fin de carrière ou de cessation de service (France, Italie, Turquie, Pays-Bas) ;
- Des primes d'ancienneté (Pays Bas).

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

Aucune obligation à long terme au titre des régimes médicaux n'existe dans le Groupe.

La variation des provisions pour retraites et engagements assimilés se décompose de la façon suivante

	2019						
	Plans non couverts par des actifs						Total
	France	Allemagne	Italie	Turquie	Pays-Bas	Autres	
(en millions d'euros)	Obligations	Obligations	Obligations	Obligations	Obligations	Obligations	
Au 1er janvier	9,5	5,2	3,6	0,2	0,1	2,0	20,6
Variations de périmètre	-	32,5	-	-	-	-	32,5
Différence de conversion et autres	-	-	-	(0,0)	-	(0,2)	(0,2)
Coût des services rendus	0,4	0,9	0,4	0,1	-	1,0	2,8
Coût financier	0,2	0,6	0,1	-	-	-	0,9
Prestations versées	(0,2)	(0,5)	(0,8)	(0,1)	-	-	(1,6)
Ecart actuariels	0,5	7,4	0,2	0,2	-	(0,3)	8,0
Au 31 décembre	10,5	46,1	3,4	0,4	0,1	2,5	63,0

<i>(en millions d'euros)</i>	2019					2019
	Plan couvert par des actifs					Total
	Grande Bretagne		Belgique		Total	Provision au bilan
	Obligations	Actifs	Obligations	Actifs		
Au 1er janvier	30,2	(29,7)	3,0	(2,9)	0,6	21,2
Variations de périmètre	-	-	-	-	--	32,5
Différence de conversion et autres	1,7	(1,7)	0,0	-	(0,0)	(0,3)
Rendement des actifs	-	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Coût des services rendus	-	-	0,5	-	0,5	3,3
Coût financier	0,9	(0,9)	0,1	-	0,1	1,0
Prestations versées	(0,6)	0,6	(0,1)	0,1	(0,0)	(1,7)
Contributions aux fonds	-	(2,1)	-	(0,5)	(2,6)	(2,6)
Ecart actuariels	3,9	(4,1)	0,2	0,0	0,0	8,0
Couverture financière	36,1	(37,9)	3,7	(3,4)	(1,5)	61,5
Effet du plafonnement des actifs	-	1,5	-	-	1,5	1,5
Au 31 décembre	36,1	(36,4)	3,7	(3,4)	(0,0)	63,0

<i>(en millions d'euros)</i>	2018						
	Plans non couverts par des actifs						
	France	Allemagne	Italie	Turquie	Pays-Bas	Autres	Total
	Obligations	Obligations	Obligations	Obligations	Obligations	Obligations	
Au 1er janvier	10,2	5,2	3,4	0,3	0,1	1,5	20,7
Cession d'obligation	-	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion et autres	-	-	-	0,0	-	(0,1)	(0,1)
Coût des services rendus	1,2	0,0	0,4	0,0	-	0,3	1,9
Coût financier	-	0,1	0,1	0,0	-	0,2	0,3
Prestations versées	(0,4)	(0,0)	(0,2)	(0,1)	-	(0,0)	(0,8)
Ecart actuariels	(1,5)	(0,0)	(0,0)	0,0	-	0,1	(1,4)
Au 31 décembre	9,5	5,2	3,6	0,2	0,1	2,0	20,6

<i>(en millions d'euros)</i>	2018					2018
	Plan couvert par des actifs					Total
	Grande Bretagne		Belgique		Total	Provision au bilan
	Obligations	Actifs	Obligations	Actifs		
Au 1er janvier	33,7	(29,4)	2,5	(2,4)	4,4	25,1
Cession d'obligation	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion et autres	(0,2)	0,2	0,0	-	0,0	(0,1)
Rendement des actifs	-	(0,7)	-	(0,1)	(0,8)	(0,8)
Coût des services rendus	0,1	-	0,6	-	0,7	2,6
Coût financier	0,8	-	0,1	-	0,9	1,2
Prestations versées	(0,4)	0,4	(0,1)	0,1	(0,0)	(0,9)
Contributions aux fonds	-	(2,0)	-	(0,6)	(2,6)	(2,6)
Ecart actuariels	(3,8)	1,8	(0,1)	0,1	(2,0)	(3,4)
Au 31 décembre	30,2	(29,7)	3,0	(2,9)	0,6	21,2

Détail de la juste valeur des actifs de couverture

Les actifs du régime ne comprennent pas de terrain ou d'immeuble occupé par des sociétés du Groupe, ou d'autre actif utilisé par le Groupe. Il n'y a pas d'actif distinct.

Structure des investissements	En millions d'euros	En pourcentage	Taux de rémunération
Actions	27	63%	14,70%
Obligations	11	26%	14,70%
Autres	5	11%	14,70%
Total	43	100%	14,70%

Principales hypothèses actuarielles

	Eurozone	Turquie	Royaume-Uni
Taux d'actualisation 2019	1,05%	11,25%	2,00%
Taux attendus d'augmentation des salaires 2019	2,1% - 3,25%	14,00%	N/A
Taux d'actualisation 2018	1,70%	14,50%	2,80%
Taux attendus d'augmentation des salaires 2018	2,1% - 3,25%	7,00%	N/A

Meilleure estimation des contributions à verser au régime pour l'année 2020

Les cotisations attendues pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2020 se répartissent de la manière suivante :

(En millions d'euros)

Cotisations de l'employeur	0,7
Cotisations des participants aux régimes	0,1

Sensibilité du bilan aux principales hypothèses au 31 décembre 2019

Sous l'hypothèse d'une modification du taux d'actualisation ou du taux d'inflation de +0.25% ou -0.25% pour l'ensemble des régimes, les variations de valeur des engagements nets ne sont pas significatives.

Au Royaume-Uni, en cas de liquidation du fonds, tout surplus des actifs par rapport aux engagements reviendrait au Groupe.

d. Transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages relatifs au Président du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif en 2019 et 2018 se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Avantages à court terme ⁽¹⁾	6,2	15,9
Rémunération en actions ⁽²⁾	3,1	1,9
Total	9,2	17,8

⁽¹⁾ Comprend l'ensemble des rémunérations versées et à verser sur la période (salaires bruts y compris la part variable, primes et avantages en nature, intéressement et participation, et indemnités de fin de contrat).

⁽²⁾ Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'actions gratuites et co-investissement.

Les rémunérations présentées dans cette note concernent le Président du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif qui ont pour mission de définir la stratégie du Groupe, de créer les conditions qui permettront sa mise en œuvre et d'atteindre les objectifs fixés. Le Comité Exécutif est présidé par le Directeur Général.

Au 31 décembre 2019 le Comité Exécutif compte 9 membres, versus 7 membres au 31 décembre 2018.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Tests de dépréciation des goodwill

Le Groupe réalise un test de dépréciation des valeurs nettes comptables des goodwill. Cette procédure, s'appuyant essentiellement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'estimation de la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) générant ses flux propres de trésorerie. Les tests de dépréciation sont effectués chaque année au 30 novembre de l'exercice et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Ainsi tout événement matériel observé sur le mois de décembre inciterait à effectuer de nouveaux tests de dépréciation.

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur minorée des coûts de cession, et de la valeur d'utilité. La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de cinq ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables.

Dépréciations des autres éléments d'actifs non financiers

Les valeurs comptables des autres actifs non financiers du Groupe sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée une fois par an et dès qu'il existe un indice de dépréciation.

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe des événements ou circonstances indiquant qu'un actif a pu perdre de la valeur. De tels événements ou circonstances comprennent notamment, des changements significatifs défavorables affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (suivi budgétaire, plan à 3 ans, études de rentabilité, part de marché, carnet de commande...). Si de tels événements ou circonstances existent, la valeur recouvrable de l'actif est ré-estimée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de cession et la valeur d'utilité d'un actif, estimée par une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux d'actualisation de l'UGT à laquelle est affecté l'actif.

Si sa valeur comptable excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en résultat opérationnel.

a. Goodwill

Détermination des goodwill

À la date d'acquisition, le goodwill correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (compléments de prix inclus), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat en autres produits et charges opérationnels ; et,
- le montant des actifs nets à la date d'acquisition, évalués à la juste valeur.

Les coûts annexes directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge dans l'agrégat « Autres produits et charges opérationnels », au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les ajustements de prix éventuels (*earn-out*, prix différé) sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes, toute réévaluation est comptabilisée en résultat, en autres produits et charges opérationnels.

Les UGT composant le Groupe sont au nombre de cinq :

- B&A – Amérique du Nord
- B&A – Amérique Latine
- B&A – EMEA
- B&A – Asie Pacifique
- Retail

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie tels que définis ci-avant.

Détail des goodwill

Les valeurs des goodwill par UGT se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Au 1er janvier (valeur nette)	2 490,5	2 478,5
Investissements	380,3	123,3
Différences de conversion	(1,4)	(39,4)
Cessions	(20,0)	-
Ajustements	(49,2)	(71,9)
Au 31 décembre (valeur nette)	2 800,2	2 490,5

Unités génératrices de trésorerie (en millions d'euros)	2019			2018		
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette
B&A Amérique du Nord	62,7	(12,6)	50,1	62,4	(12,6)	49,8
B&A Amérique Latine	12,4	-	12,4	12,4	-	12,4
B&A EMEA	158,1	(0,9)	157,2	177,0	(1,0)	176,0
B&A Asie Pacifique	209,1	0,3	209,4	207,6	-	207,6
Retail	2 380,4	(9,3)	2 371,1	2 054,0	(9,3)	2 044,7
Total	2 822,8	(22,6)	2 800,2	2 513,4	(22,9)	2 490,5

Investissements et ajustements de la période

Comme décrit dans la note 3 « Faits marquants », Paymark est un réseau néo-zélandais de paiement électronique. Au 31 décembre 2018, un goodwill provisoire de 111,4 millions d'euros avait été enregistré et a été ajusté. La finalisation de la comptabilisation de l'acquisition de Paymark a conduit le Groupe à ajuster l'allocation de 52,2 millions d'euros soit à reconnaître un actif de technologie reflétant les capacités de connectivité que Paymark offre à ses clients et partenaires pour 17,9 millions d'euros, ainsi que les portefeuilles de relations clients pour 34,3 millions d'euros. Les techniques d'évaluation utilisées dans le cadre de cet exercice sont respectivement la méthode des redevances (*Relief from royalties*) et des surprofits (*Excess earnings method*). L'impôt différé comptabilisé s'élève à 12,2 millions d'euros. Il résulte de cet exercice d'allocation un goodwill net de 62,5 millions d'euros.

La constitution d'Ingenico Payone Holding GmbH s'analyse sous la forme de deux opérations concomitantes : 48% des actifs DACH d'Ingenico Retail sont cédés au coût historique sans perte de contrôle via les participations minoritaires ; tandis qu'une reconnaissance à la juste valeur des actifs apportés par BS Payone et détenus à 52% par le Groupe a été menée. Au 31 décembre 2019, la valeur de BS Payone s'établit à 483,0 millions d'euros. BS Payone étant spécialisé dans les services de paiement, le Groupe a reconnu dans son bilan les actifs technologiques relatifs aux plateformes informatiques qui permettent à BS Payone d'opérer pour un montant de 10,4 millions d'euros et les portefeuilles de relations clients apportés au Groupe pour un montant de 114,8 millions d'euros. Les techniques d'évaluation utilisées dans le cadre de cet exercice sont respectivement la méthode des redevances (*Relief from royalties*) et des surprofits (*Excess earnings method*). L'impôt différé comptabilisé s'élève à 40,0 millions d'euros. Le goodwill provisoire ainsi reconnu s'élève à 380,3 millions d'euros tandis que l'impact net de la cession des actifs apportés et de la valorisation à la juste valeur des actifs reçus est enregistré au sein des réserves consolidées du Groupe sous l'intitulé « variations des détentions de filiales sans perte de contrôle des éléments apportés ».

Les goodwill nets des allocations de prix ainsi reconnus comprennent principalement :

- la compétence des salariés ;
- la capacité à générer de nouvelles opportunités via le gain de nouveaux clients et le développement de nouvelles offres ;
- les synergies attendues de l'intégration avec le reste du Groupe ;
- la capacité à défendre les actifs existants.

En 2019, la cession de l'activité Healthcare France a conduit à la sortie pour (20) millions d'euros du montant de Goodwill Retail afférent.

Tests de dépréciation des goodwill

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill sont les suivantes :

	2019					Total
	B&A Amérique du Nord	B&A Amérique Latine	B&A EMEA	B&A Asie Pacifique	Retail	
Unités génératrices de trésorerie						
Valeur nette comptable des goodwill (en millions d'euros)	50,1	12,4	157,2	209,4	2 371,1	2 800,2
Méthode de valorisation de l'Unité génératrice de trésorerie	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés	5	5	5	5	5	
Taux de croissance à long terme	1,1%	1,0%	1,0%	1,0%	2,3%	
Coût moyen pondéré du capital utilisé au 31 décembre	8,4%	13,6%	8,7%	9,0%	7,3%	

	2018					Total
	B&A Amérique du Nord	B&A Amérique Latine	B&A EMEA	B&A Asie Pacifique	Retail	
Unités génératrices de trésorerie						
Valeur nette comptable des goodwill (en millions d'euros)	49,8	12,4	176,0	207,6	2 044,7	2 490,5
Méthode de valorisation de l'Unité génératrice de trésorerie	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés	5	5	5	5	5	
Taux de croissance à long terme	1,1%	1,0%	1,0%	1,1%	2,3%	
Coût moyen pondéré du capital utilisé au 31 décembre	7,9%	13,3%	8,2%	8,8%	7,0%	

Les tests de dépréciation des goodwill ont été menés sur la base des valeurs comptables du 30 novembre 2019. Aucun événement matériel et de nature à modifier la pertinence de ces tests n'a été constaté depuis.

Les hypothèses de taux de croissance et du coût moyen pondéré du capital utilisées dans la valorisation de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie ont été revues en accord avec l'évolution des données globales de marché.

Il convient de souligner que les taux de croissance à long terme retenus par le Groupe n'excèdent pas ceux du secteur d'activité.

Le coût moyen pondéré du capital utilisé est un taux à long terme. L'évolution des taux d'actualisation résulte de celle des trois composantes utilisées pour le calculer : le taux sans risque, la prime de risque, et la volatilité du cours de l'action Ingenico aux variations de son marché de cotation (« bêta »). Par ailleurs, l'application d'un taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt aurait conduit à une valorisation similaire des UGTs.

Au demeurant, les tests de sensibilité montrent qu'une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base ne conduirait pas à des dépréciations.

En outre, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres clés (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) selon des hypothèses raisonnablement possibles a été conduite et n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Sensibilité des valeurs recouvrables

Au 31 décembre 2019, les valeurs recouvrables de toutes les UGT sont significativement supérieures à leurs valeurs comptables. Ainsi, l'augmentation du taux d'actualisation, la diminution du taux de croissance à l'infini ou la diminution des flux de trésorerie nécessaires pour que leurs valeurs recouvrables soient égales à leurs valeurs comptables respectives, sont non pertinentes.

Les prévisions d'exploitation sont basées sur des plans d'affaires qui ont été préparés par le management des UGTs. Ces plans ont été revus par la Direction financière du Groupe, qui a notamment mené des stress tests sur les hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

b. Autres immobilisations incorporelles

Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, en vue de la production de produits et procédés nouveaux, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique, son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité à la mettre en service ou à la vendre ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou son utilité pour le Groupe).

Les autres dépenses de développement, nettes de subventions, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres actifs incorporels

Les licences, les portefeuilles clients, les logiciels, les actifs technologiques, les marques et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité.

Les autres incorporels comprennent également les immobilisations en cours. Celles-ci incluent des projets de R&D en cours, notamment dans le secteur B&A s'agissant du développement de nouveaux produits, et dans le secteur Retail dans le cadre de l'amélioration des plateformes informatiques opérant les services transactionnels.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Sinon, elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations en cours de développement ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- frais de développement activés.....3 à 10 ans ;
- licences.....3 ans* ;
- relations clients.....5 à 20 ans ;
- autres immobilisations incorporelles.....5 ans*.

* ou durée contractuelle

Pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif immobilisé est reprise si sa valeur recouvrable redevient plus élevée que sa valeur nette comptable.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019				
	Licences, marques, technologie	Frais de développement (générés en interne)	Relations clients	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier	446,5	186,2	791,0	23,3	1 447,0
Investissements	20,3	58,7	-	26,9	105,9
Cessions et mises au rebut	(7,0)	(14,7)	-	(0,2)	(21,9)
Variations de périmètre	78,5	28,9	140,7	5,9	254,0
Différences de conversion	(3,4)	0,8	0,2	0,1	(2,3)
Reclassements et autres	10,0	10,1	-	(19,9)	0,2
Au 31 décembre	544,9	270,0	931,9	36,1	1 782,9
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR					
Au 1er janvier	(169,9)	(89,8)	(217,1)	(5,6)	(482,4)
Amortissements	(53,1)	(35,4)	(65,7)	(0,4)	(154,6)
Cessions et pertes de valeur	6,2	14,5	-	0,0	20,7
Variations de périmètre	(41,0)	(19,9)	4,5	(0,4)	(56,8)
Différences de conversion	0,0	(0,5)	(0,9)	0,4	(1,4)
Reclassements et autres	7,6	(11,7)	-	0,3	(3,4)
Au 31 décembre	(250,2)	(142,8)	(279,2)	(5,7)	(677,9)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier	276,6	96,4	573,9	17,7	964,6
Au 31 décembre	294,7	127,2	652,7	30,4	1 105,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences, marques, technologie	Frais de développement (générés en interne)	Relations clients	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier	426,5	132,0	746,8	18,4	1 323,7
Investissements	8,2	54,8	-	14,6	77,6
Cessions et mises au rebut	(12,6)	(1,0)	-	(0,3)	(13,9)
Variation de périmètre	28,0	-	58,3	(3,3)	83,0
Différences de conversion	(9,8)	(0,1)	(14,1)	(0,2)	(24,2)
Reclassements et autres	6,2	0,5	0,0	(5,9)	0,8
Au 31 décembre	446,5	186,2	791,0	23,3	1 447,0
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR					
Au 1er janvier	(134,5)	(65,0)	(161,3)	(5,4)	(366,2)
Amortissements	(49,3)	(23,9)	(56,3)	(0,3)	(129,8)
Cessions et pertes de valeur	12,6	0,8	-	0,1	13,5
Différences de conversion	0,5	0,0	0,5	0,1	1,1
Reclassements et autres	0,8	(1,7)	(0,0)	(0,1)	(1,0)
Au 31 décembre	(169,9)	(89,8)	(217,1)	(5,6)	(482,4)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier	292,0	67,0	585,5	13,0	957,5
Au 31 décembre	276,6	96,4	573,9	17,7	964,6

Au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018, il n'existe pas d'indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles. Le Groupe considère les principaux indices de perte de valeur suivants :

- Perspectives de commercialisation des produits dont les frais de développement ont été activés ;
- Evolution du portefeuille client ;
- Obsolescence ou abandon des logiciels développés en interne.

Affectation des écarts d'acquisition sur les éléments d'actifs des sociétés acquises

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nets fin décembre 2019							Total
	Paymark (2019)	PayOne (2019)	Bambora (2017)	GlobalCollect (2014)	Ogone (2013)	Easycash (2009)	Autres	
Technologie hardware et software	16,3	8,9	155,1	44,0	-	-	7,4	231,7
Relations clients	29,6	113,3	240,3	217,6	10,7	6,6	34,7	652,7
Marques	-	-	8,9	-	-	-	(0,0)	8,9
Total des actifs identifiés et affectés	45,9	122,2	404,3	261,6	10,7	6,6	42,1	893,3
Amortissements de la période	(6,2)	(9,6)	(46,6)	(24,0)	(4,1)	(4,1)	(6,1)	(100,7)

c. Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles, sont évaluées au coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Le Groupe comptabilise en immobilisations le coût de remplacement d'un composant au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les terminaux comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles sont des terminaux loués aux marchands dans le cas de contrats de locations simples au regard d'IFRS 16.

Les plus-values et les moins-values de cession sont enregistrées dans le résultat opérationnel, en autres produits et charges opérationnels si elles sont inhabituelles et significatives.

Amortissements

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations corporelles sont revues et ajustées le cas échéant à chaque clôture.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- aménagements.....5 - 10 ans* ;
- équipements.....3 - 5 ans ;
- véhicules.....4- 5 ans ;
- terminaux.....4 - 5 ans ;
- mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique.....3 - 10 ans*.

* ou la durée contractuelle du bail

(en millions d'euros)	2019					Total
	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Terminaux en location	Matériel informatique	Autres	
VALEUR BRUTE						
Au 1er janvier	29,2	63,2	37,5	113,7	28,1	271,8
Investissements	2,1	4,2	9,5	9,1	4,6	29,5
Cessions et mises au rebut	(0,7)	(1,2)	(2,5)	(12,9)	(6,7)	(24,0)
Variations de périmètre	2,3	-	9,2	30,3	0,3	42,1
Différences de conversion	0,4	(0,1)	0,2	0,4	0,3	1,2
Autres mouvements	(2,6)	2,2	(0,3)	(6,6)	2,6	(4,7)
Au 31 décembre	30,7	68,3	53,6	134,0	29,2	315,8
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR						
Au 1er janvier	(15,5)	(46,2)	(20,2)	(80,1)	(19,4)	(181,4)
Amortissements	(3,2)	(8,8)	(14,0)	(16,3)	(2,9)	(45,2)
Cessions et pertes de valeur	0,7	0,1	2,3	13,1	6,2	22,4
Variations de périmètre	(1,6)	-	(4,2)	(23,0)	(0,2)	(29,0)
Différences de conversion	(0,2)	0,1	(0,3)	(0,4)	(0,1)	(0,9)
Autres mouvements	4,8	(1,2)	2,1	4,7	(2,2)	8,2
Au 31 décembre	(15,0)	(56,0)	(34,2)	(102,0)	(18,6)	(225,9)
VALEUR NETTE						
Au 1er janvier	13,7	17,0	17,3	33,6	8,7	90,3
Au 31 décembre	15,7	12,3	19,3	32,0	10,6	89,9

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Terminaux en location	Matériel informatique	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
Au 1er janvier	23,6	56,5	33,3	100,5	27,5	241,4
Investissements	6,6	7,9	6,3	14,3	4,0	39,0
Cessions et mises au rebut	(0,7)	(0,7)	(2,5)	(1,2)	(1,8)	(6,9)
Variations de périmètre	-	-	0,8	0,2	0,0	1,0
Différences de conversion	(0,2)	(0,8)	0,1	(0,8)	(0,1)	(1,8)
Autres mouvements	(0,1)	0,3	(0,5)	0,7	(1,5)	(1,1)
Au 31 décembre	29,2	63,2	37,5	113,7	28,1	271,7
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR						
Au 1er janvier	(13,1)	(39,9)	(15,5)	(67,0)	(17,6)	(153,1)
Amortissements	(3,7)	(7,2)	(6,6)	(14,5)	(3,2)	(35,2)
Cessions et pertes de valeur	0,6	0,4	2,5	(1,0)	1,4	3,9
Variations de périmètre	-	-	(0,8)	(0,2)	(0,0)	(1,0)
Différences de conversion	0,1	0,5	(0,1)	0,4	0,1	1,0
Autres mouvements	0,6	(0,0)	0,3	2,2	(0,1)	3,0
Au 31 décembre	(15,5)	(46,2)	(20,2)	(80,1)	(19,4)	(181,4)
VALEUR NETTE						
Au 1er janvier	10,5	16,6	17,8	33,5	9,9	88,3
Au 31 décembre	13,7	17,0	17,3	33,7	8,7	90,3

Actifs droits d'utilisation en application d'IFRS 16

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location à la date d'entrée en vigueur dudit contrat. Cette évaluation requiert d'exercer un certain jugement afin de déterminer si cela dépend d'un actif identifié, si le Groupe obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation de cet actif et si le Groupe a le droit d'en contrôler l'utilisation.

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et une obligation locative dès la date de commencement du contrat de location, sauf pour les contrats de location de courte durée et de faible valeur qui demeurent enregistrés au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

L'obligation locative est initialement calculée sur la base de la valeur actuelle des paiements de location sur la durée de location, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé avec facilité, le Groupe utilise un taux d'emprunt marginal spécifique au pays, aux conditions et à la devise du contrat. Les paiements au titre de locations peuvent inclure des paiements fixes ainsi que des paiements liés à l'exercice d'options de renouvellement ou des options d'achat. L'obligation locative est ensuite calculée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est réévaluée (avec un ajustement correspondant de l'actif du droit d'utilisation) si les paiements de location futurs sont modifiés en cas de nouvelles négociations.

Au départ, l'actif du droit d'utilisation comprend l'obligation locative initiale, les coûts directs initiaux et l'obligation de rénover l'actif, réduits de tous les avantages accordés par les bailleurs. L'actif droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée d'utilité du droit d'utilisation. La durée de location à prendre en compte pour chaque contrat est déterminée selon une approche à la fois juridique (détermination de la durée exécutoire des contrats) et économique.

La durée exécutoire identifiée pour chaque contrat correspond à la période maximum pour laquelle le preneur a le droit de bénéficier du droit d'utilisation de l'actif. Elle correspond à la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable par le bailleur ainsi qu'à l'ensemble des renouvellements possibles prévus au contrat à la main exclusive du preneur.

Pour chaque contrat, à l'intérieur de cette durée exécutoire, et pour déterminer la durée raisonnablement certaine de location, la durée de location retenue peut être limitée par la prise en compte d'options de sortie anticipée en fonction de critères économiques relatifs aux actifs loués.

Les critères d'appréciation sont basés sur la qualité de l'actif (localisation, existence d'aménagements significatifs, rendement de l'actif sous-jacent...), les spécificités du marché (existence de solutions alternatives...) et des contrats (coûts relatifs à la terminaison du contrat, option de renouvellement et d'acquisition...).

Il est soumis à un test de perte de valeur en application des principes IAS 36 s'il existe un indice révélant une possible perte de valeur, tout comme pour les actifs détenus en propre.

2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Matériel informatique	Autres	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier					
1ère application d'IFRS16	161,4	-	5,5	5,5	172,4
Augmentations	15,7	0,3	0,6	9,8	26,4
Diminutions	(12,1)	(0,0)	(0,7)	(5,2)	(18,0)
Variation de périmètre	16,5	0,0	-	1,4	17,9
Différence de conversion	0,2	0,0	0,0	(0,0)	0,2
Autres mouvements	(0,1)	-	(1,0)	(0,9)	(2,0)
Au 31 décembre	181,6	0,3	4,4	10,6	196,9
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR					
Au 1er janvier					
1ère application d'IFRS16	(80,1)	-	(3,4)	(4,1)	(87,6)
Amortissements	(23,5)	(0,1)	(1,3)	(4,5)	(29,4)
Cessions et pertes de valeur	12,3	0,0	0,7	5,4	18,4
Variation de périmètre	(1,6)	(0,0)	-	(0,8)	(2,4)
Différence de conversion	(0,1)	-	(0,0)	0,0	(0,1)
Autres mouvements	0,0	-	0,9	0,3	1,2
Au 31 décembre	(93,0)	(0,1)	(3,1)	(3,7)	(99,9)
VALEUR NETTE	-	-	-	-	-
Au 1er janvier	-	-	-	-	-
Au 31 décembre	88,6	0,2	1,3	6,9	97,0

8. AUTRES PROVISIONS

Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et l'estimation des provisions relatives aux litiges et réclamations.

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a :

- soit commencé à exécuter le plan ;
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Garanties

Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties.

Engagements de rachat des stocks des fournisseurs

Une provision pour les engagements de rachat des stocks des fournisseurs est comptabilisée pour couvrir le risque d'obsolescence des composants détenus par les fournisseurs ainsi que les risques d'excédents d'approvisionnement par rapport au plan de production industriel.

Les composants déclarés obsolètes sont provisionnés intégralement. Les excédents sont estimés en comparant le plan d'approvisionnement et le plan de production.

Risques liés à la qualité des produits

Une provision pour risques liés à la qualité des produits est comptabilisée dès lors que ce risque n'est pas couvert par la provision pour garantie.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Garanties

La vente des terminaux est généralement accompagnée d'une garantie de 12 mois. La provision pour garantie au passif du bilan traduit les coûts attendus par le Groupe afin de satisfaire à ses obligations de réparation des terminaux. Le calcul est statistique, basé sur des données historiques. Les hausses de dotations aux provisions pour garanties peuvent donc traduire deux phénomènes différents :

- La croissance des ventes accompagnées de garanties ;
- Ou une révision du calcul de la provision.

Litiges et réclamations

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de réclamations, et de procédures judiciaires et arbitrales qui sont apparues dans le cadre normal de ses activités. Ces réclamations et procédures font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique du Groupe et sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé.

- Litiges fiscaux et passifs fiscaux incertains

Au cours de l'exercice 2019 et des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées au passif pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable.

Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact significatif sur sa situation financière ou sa liquidité.

- Litiges fiscaux au Brésil

Ainsi, des procédures de redressement fiscal concernant une filiale au Brésil sont toujours en cours. Elles sont liées à l'ICMS, avec un montant en cause (principal, au titre des années 2004 à 2009, intérêts et pénalités) de l'ordre de 65 millions d'euros au 31 décembre 2019. Dans un contexte de guerre fiscale entre États (Tax War) qui a affecté Ingenico au même titre qu'un grand nombre d'entreprises brésiliennes et internationales, l'administration fiscale de l'État de Sao Paulo conteste la déduction par Ingenico Do Brasil, d'une fraction de l'ICMS mentionnée sur les factures émises par un de ses fournisseurs. En effet, ce dernier bénéficierait d'un avantage fiscal accordé par l'État du Minas Gerais dans lequel il est implanté, qui ne serait pas conforme à la législation fédérale. En juin 2019, les autorités fiscales de l'État de Sao Paulo ont adopté une résolution sur les critères d'éligibilité à l'amnistie pour les entreprises. La filiale, appuyée par ses conseils spécialisés, estime qu'il est peu probable qu'elle ne bénéficie pas de cette amnistie. Au regard de l'analyse de ces risques et en application des critères de la norme IAS 37, aucune provision n'est constatée dans les comptes au 31 décembre 2019.

<i>(en millions d'euros)</i>	Solde au 1er janvier 2019	Différences de conversion	Variations de périmètre	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises sans objet	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2019
Provisions pour garantie	16,5	0,2	-	10,7	(10,5)	-	0,0	16,9
Provisions pour litiges et réclamations	8,2	(0,0)	1,1	1,5	(1,6)	(0,2)	(0,3)	8,9
Provisions pour restructuration	2,3	-	-	0,6	(1,7)	-	-	1,2
Autres	11,9	0,1	-	7,8	(1,9)	(3,1)	0,1	14,9
Total autres provisions	38,9	0,3	1,1	20,6	(15,7)	(3,3)	(0,2)	41,9

<i>(en millions d'euros)</i>	Solde au 1er janvier 2018	Différences de conversion	Variations de périmètre	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises sans objet	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2018
Provisions pour garantie	16,0	(0,2)	0,2	11,3	(10,8)	-	(0,1)	16,5
Provisions pour litiges et réclamations	6,1	(0,1)	-	2,3	(0,1)	-	0,0	8,2
Provisions pour restructuration	4,3	(0,1)	-	3,6	(5,5)	-	-	2,3
Autres	17,0	(0,0)	-	3,8	(3,2)	(3,9)	(1,7)	11,9
Total autres provisions	43,4	(0,4)	0,2	21,0	(19,6)	(3,9)	(1,8)	38,9

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Engagements de rachat des stocks des fournisseurs	6,1	4,5
Risques liés à la qualité des produits	5,9	4,0
Indemnités commerciales clients	1,0	1,7
Autres	1,9	1,7
Total autres	14,9	11,9

9. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

a. Coût financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018 ⁽¹⁾
Charges d'intérêts sur les emprunts au coût amorti et les emprunts obligataires	(39,9)	(36,7)
Charges d'intérêts sur les contrats de location-financement	-	(0,0)
Coût de l'endettement financier	(39,9)	(36,7)
Produits de trésorerie et des équivalents de trésorerie	4,1	2,9
Produits d'intérêts des contrats de location-financement	4,4	4,0
Coût de l'endettement financier net	(31,4)	(29,8)
Gains de change	37,4	66,4
Pertes de change	(40,9)	(69,4)
Résultat de change	(3,5)	(3,0)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(1,0)	(0,4)
Gains/(pertes) sur les titres de participations	0,3	0,1
Autres produits financiers	4,6	0,9
Autres charges financières	(9,1)	(5,5)
Autres produits et charges financiers	(5,2)	(4,9)
Coût financier net	(40,0)	(37,9)
Total des produits financiers	50,8	74,1
Total des charges financières	(90,8)	(112,0)

⁽¹⁾Comme permis par la norme, les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités des impacts de l'application d'IFRS 16, décrits dans la note 2.a. Les charges d'intérêts sur contrats de location-financement sont désormais intégrées en « autres charges financières », avec les intérêts issus des contrats de location.

L'analyse du coût financier 2019 est la suivante :

Les charges d'intérêts sur emprunts de 39,9 millions d'euros sont liées aux emprunts décrits dans le paragraphe 9.b relatif à l'endettement financier net :

- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) est de 11,2 millions d'euros ;
- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire émis en 2014 et au swap qui lui est adossé est de 8,9 millions d'euros (dont l'amortissement des frais d'émission) ;
- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire émis en septembre 2017 est de 10,5 millions d'euros (dont l'amortissement des frais d'émission) ;
- Les charges d'intérêt relatives aux emprunts bancaires (y compris ligne de préfinancement marchands), incluant l'amortissement des frais du crédit syndiqué et la commission d'engagement et aux placements privés est de 7,7 millions d'euros ;
- Les billets de trésorerie, du fait des taux négatifs, ne génèrent pas de charges d'intérêt mais des produits.
- Les points de termes des couvertures de change pour 2,0 millions d'euros.

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie (4,1 millions d'euros) proviennent principalement des placements réalisés Inde, Brésil et en Chine.

Les produits d'intérêts des contrats de location-financement (bailleur) concernent principalement Payone GmbH, Ingenico France SAS, et Ingenico Italia Spa.

Le résultat de change représentant une perte nette de 3,5 millions d'euros résulte de pertes et gains de change générés lors de la revalorisation de prêts et emprunts à caractère financier, auxquels s'ajoutent les revalorisations des dérivés de couverture associés et la part inefficace des couvertures.

Les autres produits et charges financières comprennent notamment les impacts liés à la composante de financement des garanties étendues pour un montant de 4,4 millions d'euros, des intérêts de retard à recevoir relatifs à un litige fiscal au Brésil pour un produit de 3,0 millions d'euros, des charges d'affacturage pour un montant de 0,5 million d'euros, ainsi que des charges relatives aux engagements de retraite (voir note 6.c Avantages aux personnels) ainsi que les intérêts financiers liés aux obligations locatives pour 3,6 millions d'euros.

L'analyse du coût financier net pour 2018 était la suivante :

Les charges d'intérêts sur emprunts de 36,7 millions d'euros sont liées aux emprunts décrits dans le paragraphe 9.b relatif à l'endettement financier net :

- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) est de 10,9 millions d'euros ;
- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire émis en 2014 et au swap qui lui est adossé est de 8,8 millions d'euros ;
- La charge d'intérêt relative à l'emprunt obligataire émis en septembre 2017 est de 10,5 millions d'euros ;
- Les charges d'intérêt relatives aux emprunts bancaires (y compris ligne de préfinancement marchands), incluant l'amortissement des frais du crédit syndiqué et la commission d'engagement et aux placements privés est de 7.0 millions d'euros ;
- Les billets de trésorerie, du fait des taux négatifs, ne génèrent pas de charges d'intérêt mais des produits.

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie (2,9 millions d'euros) proviennent principalement des placements réalisés en Chine, en Inde et au Brésil.

Les produits d'intérêts des contrats de location-financement (bailleur) concernent principalement Payone GmbH, Ingenico France SAS, et Ingenico Italia Spa.

Le résultat de change représentant une perte nette de 3,0 millions d'euros résulte de pertes et gains de change générés lors de la revalorisation de prêts et emprunts à caractère financier, auxquels s'ajoutent les revalorisations des dérivés de couverture associés et la part inefficace des couvertures.

Les autres produits et charges financières comprennent notamment les impacts liés à la composante de financement des garanties étendues pour un montant de 3,7 millions d'euros, des intérêts de retard à recevoir relatifs à un litige fiscal au Brésil, des charges d'affacturage pour un montant de 1,0 million d'euros, ainsi que des charges relatives aux engagements de retraite (voir note 6.c Avantages aux personnels).

b. Endettement financier net

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue, et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie soumis à un risque négligeable de changement de valeur, et dont l'échéance est rapprochée.

Les découverts bancaires constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit, et d'un emprunt obligataire convertible en actions. Conformément à la norme IFRS 9, les premiers sont comptabilisés au coût amorti, le dernier est considéré comme un instrument financier composé.

Emprunts au coût amorti

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Emprunts obligataires	1 049,0	1 051,0
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	470,1	458,9
Autres dettes financières	55,4	106,3
Dettes bancaires	0,1	248,1
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	0,1
Dettes financières à plus d'un an	1 574,6	1 864,4
Billets de trésorerie	440,0	405,0
Comptes créditeurs de banque	43,2	12,1
Autres dettes financières	54,5	1,3
Dettes bancaires ou assimilées	-	-
Intérêts courus non échus	8,9	9,6
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	0,1
Dettes financières à moins d'un an	546,6	428,2
Endettement financier brut	2 121,2	2 292,6
<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2 018
Trésorerie	624,2	671,8
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	189,6	103,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	813,8	774,8
Endettement financier net	1 307,4	1 517,8

Les dettes financières à moins d'un an excluent la ligne de financement du préfinancement marchands, utilisée aux 31 décembre 2019 et 2018 à hauteur de 69,8 et 37,7 millions d'euros, respectivement. Les dettes financières excluent également les obligations locatives courantes et non courantes nées de l'application d'IFRS 16 à hauteur de respectivement 26,1 millions d'euros et 78,1 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le montant total versé pour les locations reconnu au sein du tableau de flux de trésorerie s'élève à 32,9 millions d'euros au 31 décembre 2019.

L'endettement financier net exclut le financement du préfinancement marchands. En effet, cette ligne ne finance pas les besoins généraux du Groupe mais concerne uniquement les activités d'intermédiation de Bambora. Il arrive que des fonds soient remis à des marchands avant même qu'ils n'aient été reçus par le Groupe de la part des émetteurs de cartes. La durée de ce préfinancement marchands est généralement d'un ou deux jours. Afin d'éviter de puiser dans sa trésorerie pour assurer cette remise en avance aux marchands, le Groupe a recours à un financement bancaire spécifique et dédié. Les contreparties de cette dette bancaire sont les fonds à recevoir des émetteurs de cartes, dont le risque de défaillance est extrêmement limité.

Par ailleurs, les obligations locatives issues de l'application d'IFRS 16 sont également exclues de l'endettement financier net.

Au 31 décembre 2019, les dettes bancaires et obligataires à court et à long terme s'élèvent à 2 121,2 millions d'euros dont principalement :

- 596,4 millions d'euros correspondent à un emprunt obligataire émis en septembre 2017 ;
- 452,6 millions d'euros correspondent à un emprunt obligataire émis en mai 2014 ;
- 470,1 millions d'euros correspondent à un emprunt obligataire convertible (OCEANE) émis le 26 juin 2015 ;
- 105,0 millions d'euros correspondent à des placements privés contractés en décembre 2017 et mai 2018 ;
- 440,0 millions d'euros correspondent à des billets de trésorerie. En mai 2018, le Groupe a procédé à une augmentation du plafond de son programme de billets de trésorerie de 500 à 750 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, les dettes bancaires et obligataires à moins et à plus d'un an s'élevaient à 2 292,6 millions d'euros, dont 458,9 millions d'euros relatifs à l'emprunt obligataire convertible OCEANE, 595,6 millions d'euros liés à l'emprunt obligataire de 2017, 455,4 millions d'euros liés à l'emprunt obligataire de 2014, 405,0 millions d'euros correspondant à des billets de trésorerie, 248,1 millions d'euros liés à l'emprunt bancaire activé en mars 2018.

Emprunts obligataires

Le 13 septembre 2017, le Groupe a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à échéance le 13 septembre 2024. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 600 millions d'euros et est représenté par 6 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros. Les obligations portent un coupon annuel de 1,625%. La dette est comptabilisée au coût amorti, les frais d'émissions sont amortis dans le compte de résultat sur la durée de vie de l'emprunt.

Le 20 mai 2014, le Groupe a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire à échéance le 20 mai 2021. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 450 millions d'euros et est représenté par 4 500 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros. Les obligations portent un coupon annuel de 2,5%. La dette est comptabilisée au coût amorti, les frais d'émissions sont amortis dans le compte de résultat sur la durée de vie de l'emprunt.

Emprunt obligataire convertible

Le 26 juin 2015, le Groupe a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions Ingenico nouvelles ou existantes (OCEANE) ayant pour date d'échéance le 26 juin 2022 (ISIN : FR0012817542). Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 500 millions d'euros et il est représenté par 2 904 443 obligations d'une valeur nominale de 172,15 euros.

L'OCEANE est qualifiée d'instrument financier composé et, à ce titre, entre dans le champ d'application d'IAS 32 qui impose de comptabiliser séparément au bilan la composante capitaux propres (l'option d'achat que le porteur détient en vue de convertir son obligation en action) et la composante dette (l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie).

La juste valeur de la dette ainsi que la part affectée en capitaux propres, sont calculées à la date de l'émission de l'OCEANE, soit le 26 juin 2015.

La juste valeur de la dette au bilan, incluse dans les dettes à long terme, est calculée par référence au taux moyen du marché pour une obligation non convertible. La différence entre la valeur faciale de l'emprunt obligataire et sa juste valeur est affectée en capitaux propres dans les autres réserves, net d'impôts différés.

L'OCEANE est émise à un taux d'intérêt nominal de 0%. Le taux moyen du marché pour une obligation de maturité équivalente au moment de l'émission aurait été de 2,31%. La juste valeur de la composante dette équivaut à 422,7 millions d'euros à l'origine et à 73,3 millions d'euros pour la composante optionnelle, après prise en compte du call émetteur et de l'imputation des frais d'émission (4,1 millions d'euros répartis au prorata entre dette et capitaux propres).

Le taux d'intérêt effectif, après imputation des frais d'émission d'emprunts et reclassement de la composante capitaux propres de l'emprunt, se situe à 2,41%.

Le Groupe a couvert partiellement son obligation de livraison d'actions propres et donc la dilution potentielle au titre de la conversion des OCEANE en procédant en novembre 2016 à l'achat de 1 500 000 options d'achat.

Au 31 décembre 2019, le ratio de conversion est de 1,009 action pour une obligation.

Dettes bancaires

Le 6 juillet 2018, le Groupe a renégocié sa ligne de crédit syndiqué d'un montant de 750 millions d'euros exerçant ses deux options d'extension d'un an pour porter la maturité au 29 juillet 2023. Cette ligne n'est soumise à aucun covenant. Des cas de remboursement anticipé sont prévus à l'initiative d'Ingenico ou des prêteurs dans les cas usuels. Le taux d'intérêt de l'emprunt est variable et se base sur l'Euribor (1 à 6 mois) plus marge. A fin décembre 2019, comme à fin décembre 2018, le crédit syndiqué n'est pas utilisé.

Le 19 juillet 2019, le Groupe a intégralement remboursé un emprunt bancaire d'un montant de 250 millions d'euros mobilisé le 14 mars 2018.

Autres dettes financières

En décembre 2017, le Groupe a souscrit à un placement privé d'un montant de 50 millions d'euros à maturité 3 ans, à taux fixe de 0,647%.

En mai 2018, le Groupe a souscrit à deux placements privés d'un montant de 25 et 30 millions d'euros à maturité 7 ans, à taux fixe de 1,677%.

Comptes créditeurs de banque

Les concours bancaires s'élèvent à 43,2 millions d'euros dont 27,0 millions d'euros attribuables à Ingenico Terminals et 11,6 millions d'euros attribuables à Payone GmbH.

Echéances des dettes financières

(en millions d'euros)	2019			
	Montant	Moins de 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	470,1	-	470,1	-
Emprunt obligataire	1 049,0	-	1 049,0	-
Dettes bancaires	0,1	-	-	0,1
Comptes créditeurs de banque	43,2	43,2	-	-
Billets de trésorerie et autres dettes financières	549,9	494,6	0,4	55,0
Intérêts courus sur emprunts	8,9	8,9	-	-
Endettement financier brut	2 121,2	546,6	1 519,5	55,1
Obligations locatives (IFRS 16)	104,2	26,1	0,3	77,8

(en millions d'euros)	2018			
	Montant	Moins de 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	458,9	-	458,9	-
Emprunt obligataire	1 051,1	-	455,5	595,6
Dettes bancaires	248,1	-	248,1	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	0,2	0,1	0,1	-
Comptes créditeurs de banque	12,1	12,1	-	-
Billets de trésorerie et autres dettes financières	512,6	406,3	51,4	54,9
Intérêts courus sur emprunts	9,6	9,6	-	-
Endettement financier brut	2 292,6	428,1	1 214,0	650,5

Ventilation par devises

Cette dette, majoritairement levée en euro, est portée à plus de 98% par Ingenico Group SA.

(en millions d'euros)	2019	2018
Euro	2 095,7	2 288,4
Dollar américain	23,2	1,4
Autres devises	2,2	2,9
Endettement financier brut	2 121,2	2 292,6

Variation de l'endettement financier brut

(en millions d'euros)

Solde au 1er janvier 2018	2 066,8
Emission nette de billets de trésorerie	(95,0)
Emission d'autres dettes financières	304,2
Remboursements de dettes bancaires et autres dettes financières	(1,4)
Variations des dettes financières ayant un effet sur le tableau des flux de trésorerie	207,8
Intérêts capitalisés	12,4
Variation des comptes créditeurs de banque	4,8
Variations de juste valeur	(1,3)
Variation de périmètre	-
Ecarts de conversion et autres mouvements	2,2
Solde au 31 décembre 2018	2 292,6
Emission nette de billets de trésorerie	35,0
Emission d'emprunt obligataire	-
Emission d'autres dettes financières	-
Remboursements de dettes bancaires et autres dettes financières	(250,1)
Variations des dettes financières ayant un effet sur le tableau des flux de trésorerie	(215,1)
Intérêts capitalisés	13,4
Variations des comptes créditeurs de banque	31,1
Variations de juste valeur	(2,4)
Variations de périmètre	-
Ecarts de conversion et autres mouvements	1,6
Solde au 31 décembre 2019	2 121,2

Au cours de l'année 2019, le Groupe a émis et remboursé des billets de trésorerie pour un montant net de 35 millions d'euros. Le Groupe a également remboursé l'emprunt bancaire de 2018 de 250 millions d'euros.

L'impact IFRS16 sur les comptes conduit à reconnaître 104,2 millions d'euros d'obligations locatives en dettes financières à fin décembre 2019.

Les variations de juste valeur concernent l'emprunt obligataire émis en 2014 et les swaps adossés à l'émission.

c. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap.

La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture (c'est à dire la valeur actuelle du prix à terme coté).

La comptabilisation initiale des instruments de couverture de change et de taux et celle de leurs variations de valeur se fait conformément à IFRS 9.

Conformément à IFRS 13, le Groupe tient compte du risque de défaut de paiement dans l'évaluation de ses dérivés de couverture. Il s'agit :

- du risque de défaut de paiement d'Ingenico quand le dérivé est un passif (risque de débit) ;
- du risque de défaut des contreparties quand le dérivé est un actif (risque de crédit).

La méthode d'appréciation de ce risque de débit ou de crédit se base sur un calcul de risque de crédit implicite pour des obligations senior à taux fixe en circulation sur le marché secondaire.

Couverture de flux de trésorerie (Cash-Flow Hedge)

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'une transaction prévue hautement probable, la comptabilité de couverture est appliquée. La part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée directement en « autres éléments du résultat global », jusqu'à ce que l'élément couvert soit lui-même reconnu en résultat. La part efficace est alors transférée au compte de résultat.

Lorsque l'instrument de couverture visait à couvrir un risque lié aux activités opérationnelles du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat opérationnel. Lorsque l'instrument visait à couvrir un risque lié aux activités

de financement du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat financier. Le report / déport des instruments de couverture est comptabilisé en résultat financier.

Couverture d'un élément monétaire (Fair Value Hedge)

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Lorsque l'instrument de couverture vise à couvrir un risque lié aux activités opérationnelles du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat opérationnel. Lorsque l'instrument vise à couvrir un risque lié aux activités de financement du Groupe, l'impact en résultat est comptabilisé en résultat financier. Le report / déport des instruments de couverture est comptabilisé en résultat financier.

Juste valeur des instruments dérivés à la clôture

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Instruments dérivés de taux		
Actif courant	4,4	6,6
Passif courant	-	-
Instruments dérivés de change		
Actif courant	1,3	8,9
Passif courant	(4,9)	(2,0)
Total	0,8	13,6

Ventilation des instruments par politique d'investissement

	Solde au 1er janvier 2019	Solde au 31 décembre 2019		
<i>(en millions d'euros)</i>	Juste valeur du dérivé	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	Juste valeur du dérivé
Instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge)				
Contrats de change à terme	0,3	-	(0,8)	(0,5)
Options de change	0,1	-	(0,2)	(0,1)
Instruments non désignés en couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change à terme	0,6	-	(0,4)	0,2
Options de change	0,1	-	(0,1)	-
Swaps de change	5,9	(9,1)	-	(3,2)
Swaps de taux	6,6	(2,2)	-	4,4
Total	13,6	(11,3)	(1,5)	0,8

	Solde au 1er janvier 2018	Solde au 31 décembre 2018		
<i>(en millions d'euros)</i>	Juste valeur du dérivé	Variation par résultat	Variation par capitaux propres	Juste valeur du dérivé
Instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge)				
Contrats de change à terme	0,0	-	0,3	0,3
Options de change	0,0	-	0,1	0,1
Swaps de change	(0,0)	-	0,0	-
Instruments non désignés en couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change à terme	-	0,8	(0,2)	0,6
Options de change	(0,0)	0,1	0,0	0,1
Swaps de change	(2,2)	8,4	(0,3)	5,9
Swaps de taux	7,9	(1,2)	-	6,6
Total	5,6	8,1	(0,1)	13,6

Les variations de valeur des instruments de couverture inefficaces ou celles des parties inefficaces d'instruments de couverture efficaces, sont enregistrées directement en résultat financier. Elles sont principalement liées aux différentiels de taux d'intérêts entre la devise des éléments couverts et l'euro dans le cas des couvertures de change.

En 2014, le Groupe a mis en place un swap de taux, à hauteur de 50% du nominal de l'emprunt obligataire émis en 2014, soit 225 millions d'euros, d'une durée de vie de 7 ans. Ce swap transforme une partie de l'exposition à taux fixe du Groupe en taux variable. Cette couverture est comptabilisée en fair value hedge, les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées par résultat, tout comme les variations de juste valeur de son sous-jacent.

Les contrats de dérivés du Groupe ne comprennent pas de clauses de compensation.

d. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable

Classes d'actifs et de passifs (en millions d'euros)	2019					
	Actifs/Passifs évalués à la JV par compte de résultat	Actifs et passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par OCI non recyclables	Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers	-	6,4	25,6	-	32,1	32,1
Autres actifs non courants	-	40,7	-	-	40,7	40,7
Créances d'exploitation et autres créances courantes	-	657,6	-	-	657,6	657,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	813,8	-	-	-	813,8	813,8
Créances liées à l'activité d'intermédiation	-	336,4	-	-	336,4	336,4
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	1 205,5	-	-	-	1 205,5	1 205,5
Instruments financiers dérivés	5,4	-	-	0,3	5,7	5,7
Total actif	2 024,7	1 041,1	25,6	0,3	3 091,7	3 091,8
Emprunt obligataire convertible "OCEANE" (1)	-	470,1	-	-	470,1	486,9
Emprunts obligataires	-	1 049,0	-	-	1 049,0	1 070,8
Emprunts à long terme	-	55,5	-	-	55,5	55,5
Autres dettes non courantes	0,6	118,7	-	-	119,3	119,3
Emprunts à court terme	-	546,6	-	-	546,6	546,6
Financement du préfinancement marchands	-	69,8	-	-	69,8	69,8
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	-	674,8	4,3	-	679,2	679,2
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	-	1 469,9	-	-	1 469,9	1 469,9
Instruments financiers dérivés	4,0	-	-	0,9	4,9	4,9
Total passif	4,6	4 454,4	4,3	0,9	4 464,3	4 502,9

Classes d'actifs et de passifs (en millions d'euros)	Actifs/Passifs évalués à la JV par compte de résultat	Actifs et passifs au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par OCI non recyclables	Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers	-	4,3	18,4	-	22,7	22,7
Autres actifs non courants	-	25,2	-	-	25,2	25,2
Créances d'exploitation et autres créances courantes	-	613,1	-	-	613,1	613,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	774,8	-	-	-	774,8	774,8
Créances liées à l'activité d'intermédiation	-	243,3	-	-	243,3	243,3
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	461,7	-	-	-	461,7	461,7
Instruments financiers dérivés	14,8	-	-	0,8	15,6	15,6
Total actif	1 251,2	885,9	18,4	0,8	2 156,3	2 156,3
Emprunts obligataires convertibles "OCEANE" ⁽¹⁾	-	458,9	-	-	458,9	469,6
Emprunt obligataire	-	1 051,0	-	-	1 051,0	1 009,8
Emprunts à long terme	-	354,5	-	-	354,5	354,5
Autres dettes non courantes	7,0	36,3	-	-	43,3	43,3
Emprunts à court terme	-	428,2	-	-	428,2	428,2
Financement du préfinancement marchands	-	37,7	-	-	37,7	37,7
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	1,3	622,1	89,1	-	712,5	712,5
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	-	665,3	-	-	665,3	665,3
Instruments financiers dérivés	1,9	-	-	0,1	2,0	2,0
Total passif	10,2	3 654,0	89,1	0,1	3 753,4	3 722,9

⁽¹⁾ La juste valeur de l'emprunt obligataire OCEANE tient compte de la composante dette et de la composante capitaux propres.

La juste valeur des emprunts obligataire et obligataires convertibles correspond à leur valeur de marché (cotation aux 31 décembre 2019 et 2018).

Hiérarchie de juste valeur

Les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans chaque niveau de juste valeur sont des critères objectifs basés sur la définition des niveaux de juste valeur selon la norme IFRS 13.

Les classes d'actifs et de passifs valorisées à la juste valeur après leur première comptabilisation sont les suivantes :

- Actifs / passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat,
- Actifs / passifs évalués à la juste valeur par OCI non recyclables,
- Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- Niveau 3 : des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Ces actifs et passifs financiers correspondent aux trois niveaux de juste valeur présentés dans les tableaux suivants pour les années 2019 et 2018. Par ailleurs, nous n'avons pas effectué de transfert entre les différents niveaux, entre les années 2018 et 2019.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers	25,6	-	-	25,6
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	5,7	-	5,7	-
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	1 205,5	1 205,5	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	813,8	813,8	-	-
Total actif	2 050,7	2 019,3	5,8	25,6
Autres dettes non courantes	0,6	-	-	0,6
Autres dettes courantes	4,3	-	-	4,3
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	4,9	-	4,9	-
Total passif	9,8	-	4,9	4,9

<i>(en millions d'euros)</i>	2018			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers	18,4	-	-	18,4
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	15,6	-	15,6	-
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	461,7	461,7	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	774,8	774,8	-	-
Total actif	1 270,4	1 236,5	15,6	18,4
Autres dettes non courantes	7,0	-	-	7,0
Autres dettes courantes	90,4	-	-	90,4
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	2,0	-	2,0	-
Total passif	99,3	-	2,0	97,4

⁽¹⁾ Les instruments financiers dérivés correspondent à des actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou à des instruments dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

Les actifs et passifs financiers de niveau 2 sont comptabilisés conformément à leur catégorie : les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, les emprunts sont comptabilisés au coût amorti, les autres actifs et passifs reflètent leur valeur contractuelle.

Les autres dettes courantes et non courantes en niveau 3 comprennent des dettes de put vis-à-vis d'actionnaires minoritaires. Ces dettes sont comptabilisées à leur juste valeur. Elles sont évaluées principalement à partir des business plan fournis par les filiales, en lien avec la définition contractuelle, chaque contrat qui lie le Groupe à l'actionnaire minoritaire étant spécifique. Les définitions de ce calcul peuvent comporter par exemple des projections de flux de trésorerie ou de résultats.

Fin 2018, les autres dettes en niveau 3 comprennent une dette vis-à-vis des vendeurs de Paymark. Les autres dettes non courantes comprennent également des dettes d'earn-out, soit des compléments de prix à verser dans le cadre d'acquisitions passées.

e. Gestion des risques financiers

Risque de liquidité et de contrepartie

La gestion du risque de liquidité est centralisée au niveau de la Direction de la Trésorerie. La gestion de la trésorerie globale permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

La politique de financement du Groupe est d'assurer à tout moment la liquidité nécessaire au financement des investissements et aux besoins de trésorerie liés à l'exploitation, en veillant à une bonne adéquation entre ses actifs et ses passifs en termes de maturité, de devises et de taux.

Actifs financiers

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque pourrait provenir essentiellement des créances clients, des titres de placement et des contreparties bancaires.

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe face au risque de crédit. Au 31 décembre 2019, l'exposition maximale au risque de crédit se présente donc ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	813,8	774,8
Fonds liés à l'activité d'intermédiation	1 205,5	461,7
Actifs financiers	32,1	22,7
Créances clients sur vente de biens et services	587,0	557,9
Créances financières liées aux locations financement	72,3	47,2
Autres créances courantes	22,9	13,5
Créances liées à l'activité d'intermédiation	336,4	243,3
Autres actifs courants	11,8	10,6
Autres actifs non courants	7,9	1,4
Instruments financiers dérivés (actifs)	5,7	15,6
Total	3 095,5	2 148,7

Face au risque de contrepartie des créances clients, il est comptabilisé une dépréciation desdites créances, qui peut correspondre à la totalité ou à une quote-part du montant, déterminée en fonction de la probabilité de recouvrement de la créance.

Le risque de crédit est suivi au niveau du Groupe par le « Credit Management ». Le Groupe suit mensuellement les délais de paiement de ses filiales et provisionne les créances partiellement ou totalement irrécouvrables. Pour se prémunir du risque de crédit et donc limiter son risque de non-paiement, le Groupe détermine le risque de crédit de chaque client, puis fixe une limite de crédit et des conditions de paiement spécifiques en conséquence. Le Groupe s'assure que des garanties sont apportées dans le cas de pays sensibles. Ces garanties peuvent être constituées par des lettres de crédit qui seront notifiées, voire confirmées.

Des précisions sur les créances clients et leur dépréciation sont disponibles en note 5.e Clients et créances d'exploitation courantes.

Le développement de l'activité dans les services transactionnels, expose le Groupe à un risque de contrepartie dans le cas où un marchand serait défaillant et ne pourrait pas honorer la prestation vendue aux consommateurs. Dans cette situation, le Groupe pourrait avoir à rembourser certains paiements faits par les consommateurs, sans certitude de pouvoir recouvrer ces avances auprès du marchand concerné. Ce risque est communément appelé « chargeback » et survient notamment lors de la faillite de marchands en ligne.

Le Groupe a développé une méthodologie permettant une analyse détaillée des risques associés à chaque typologie de services proposés afin d'en assurer un meilleur suivi et de pouvoir le cas échéant mieux calibrer les garanties demandées aux contreparties. Ce dispositif a pour objectif principal de limiter l'impact des risques de contrepartie sur le Groupe.

Enfin, dans le cadre de ses activités de services de paiement en ligne, le Groupe assure, principalement via les sociétés Global Collect Services, Bambora AB et Payone GmbH, l'intermédiation entre les acheteurs, les émetteurs de cartes de crédit, et les marchands. Les fonds détenus pour le compte des marchands représentent les excédents de trésorerie que le Groupe détient lorsque les montants encaissés auprès des émetteurs de cartes de crédit au titre d'opérations d'achats précèdent l'obligation de régler les marchands. Des dépôts sont également opérés par les marchands lors de l'initiation ou au cours d'une relation de clientèle avec le Groupe.

Pour les activités de Global Collect, l'ensemble des fonds encaissés pour le compte des marchands ou confiés au Groupe est isolé dans une fondation de droit néerlandais encadrée dans son objet et protégeant les acheteurs de toute défaillance financière de la société Global Collect Services. Au travers de ce dispositif, enregistré et supervisé par la banque centrale hollandaise, les fonds ne peuvent en aucun cas être distribués aux fondateurs, et sont disponibles au seul paiement des marchands.

Il convient par ailleurs de noter que d'une part, le cycle de paiement de ces activités est court dans la mesure où les émetteurs de cartes de crédit ou les consommateurs remettent les fonds au Groupe et que ce dernier règle les marchands sous une durée ne pouvant excéder deux semaines, et d'autre part, que la quasi-totalité des montants encaissés auprès des émetteurs de cartes de crédit et des consommateurs précédant l'obligation de régler les marchands, induit la reconnaissance des fonds collectés à l'actif (créances liées à l'activité d'intermédiation et fonds liés à l'activité d'intermédiation), contrebalancées par un montant de dette équivalent au passif avec un écart possible marginal (dettes liées à l'activité d'intermédiation) (voir note 5.I. Fonds, créances et dettes liés à l'activité d'intermédiation).

Passifs financiers

La capacité du Groupe à assurer le service de sa dette dépend de la performance de ses activités opérationnelles et de sa capacité à générer de la trésorerie par ses activités.

Si les flux de trésorerie futurs s'avéraient insuffisants, le Groupe pourrait être amené à :

- se financer par endettement ou émission de capitaux propres supplémentaires ;
- restructurer ou refinancer tout ou partie de sa dette ;
- réduire ou retarder ses investissements ;
- vendre des actifs.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A ce titre, il est nécessaire de souligner que le Groupe bénéficie de :

- une capacité de générer des flux de trésorerie significatifs récurrents, permettant de faire face aux investissements (cf. Tableaux des flux de trésorerie consolidés) ;
- lignes non tirées pour 750 millions d'euros ;
- un ratio d'endettement (Endettement Financier Net / EBITDA) à 2,2.

L'échéance des passifs financiers au 31 décembre 2019 se présente ainsi :

	2019				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (1)	Moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs financiers non dérivés					
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	470,1	500,0	-	500,0	-
Emprunts obligataires	1 049,0	1 121,3	21,0	1 100,3	-
Dettes bancaires	0,1	0,1	-	-	0,1
Obligations locatives	0,2	0,2	0,1	0,1	-
Billets de trésorerie et autres dettes financières	593,0	598,9	538,9	4,0	56,0
Financement du préfinancement marchands	69,8	69,8	69,8	-	-
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	670,4	670,4	670,4	-	-
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	1 469,9	1 469,9	1 469,9	-	-
Autres dettes non courantes	59,1	59,1	59,1	-	-
Total	4 381,6	4 489,7	2 829,2	1 604,4	56,1
Passifs financiers dérivés					
Instruments de change	(3,6)	(3,6)	(3,6)	-	-
Instruments de taux	4,4	4,4	4,4	-	-
Total	0,8	0,8	0,8	-	-

(1) Nominiaux et intérêts

Le Groupe estime son risque de contrepartie bancaire limité, car il travaille avec des établissements de premier rang.

Les dettes financières et leurs échéances sont décrites dans la note 9.b Endettement financier net.

L'échéance des passifs financiers au 31 décembre 2018 se présentait ainsi :

	2018				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels (1)	Moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs financiers non dérivés					
Emprunt obligataire convertible "OCEANE"	458,9	500,0	-	500,0	-
Emprunt obligataire	1 059,3	1 142,3	21,0	511,5	609,8
Dettes bancaires	248,1	251,3	1,3	250,0	-
Billets de trésorerie et autres dettes financières	525,0	532,8	419,9	56,0	56,9
Comptes créditeurs de banque	-	-	-	-	-
Financement du préfinancement marchands	37,7	37,7	37,7	-	-
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes	626,2	626,2	626,2	-	-
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	665,3	665,3	665,3	-	-
Autres dettes non courantes	58,8	58,8	58,8	-	-
Total	3 679,2	3 814,3	1 830,2	1 317,5	666,7
Passifs financiers dérivés					
Instruments de change	7,0	7,0	7,0	-	-
Instruments de taux	6,6	6,6	6,6	-	-
Total	13,6	13,6	13,6	-	-

Risque de change

Une part significative du chiffre d'affaires et des charges d'Ingenico est comptabilisée en devises autres que l'euro. Le Groupe est donc soumis à des risques de change naissant des achats auprès des fournisseurs de terminaux et des relations commerciales des filiales et de la maison mère. Les principales devises pour lesquelles Ingenico est exposé à un risque de change significatif sont le dollar américain (USD), la livre anglaise (GBP), le dollar canadien (CAD), et le dollar australien (AUD).

Les achats et les ventes en devises étrangères qui ne font pas l'objet d'une couverture naturelle sont couverts en partie par des instruments de couverture. L'objectif du Groupe est de couvrir des risques futurs (engagements d'achats ou de ventes) et des risques déjà présents dans le bilan (créances et dettes en devises). La stratégie de couverture est donc à la fois prévisionnelle et bilancielle.

Les principaux risques de change couverts par le Groupe sont générés par:

- les opérations d'achat et de vente de biens et services en devise liées à l'exploitation (achats auprès des fournisseurs, ventes auprès des clients) ;
- les actifs et passifs financiers en devise (notamment liés aux financements des filiales) ;
- les investissements dans les filiales étrangères.

Le Groupe utilise des instruments financiers tels que achats et ventes à terme, options de change, swaps, prêts/emprunts en devises. Le dispositif de surveillance du risque de change est piloté par la Direction de la Trésorerie, directement rattachée au Directeur Financier Groupe. Enfin, le Groupe dispose d'un logiciel de valorisation des positions de change permettant de suivre au quotidien la valorisation « mark to market » de ses positions.

Les taux de clôture et les taux moyens de change utilisés au titre de 2019 et de 2018 par le Groupe sont les suivants :

Taux de clôture	2019	2018	Taux moyens	2019	2018
Dollar américain	1,1234	1,1450	Dollar américain	1,1196	1,1815
Dollar canadien	1,4598	1,5605	Dollar canadien	1,4857	1,5302
Dollar australien	1,5995	1,6220	Dollar australien	1,6106	1,5799
Livre anglaise	0,8508	0,8945	Livre anglaise	0,8773	0,8847
Real brésilien	4,5281	4,4366	Real brésilien	4,4169	4,3177
Couronne suédoise	10,4468	10,2548	Couronne suédoise	10,5867	10,2567
Yuan chinois	7,8205	7,8751	Yuan chinois	7,7339	7,8074
Rouble russe	69,9563	79,7153	Rouble russe	72,4593	74,0551
Lire turque	6,6621	6,0422	Lire turque	6,3496	5,6843

Sensibilité au risque de change

Les tableaux ci-dessous présentent la sensibilité au risque de change commercial. Le premier tableau présente l'exposition bilancielle du 31 décembre de l'exercice, nette des couvertures mises en place. Ces couvertures sont qualifiées de 'Couverture de Juste Valeur' (ou 'Fair Value Hedge'). Le deuxième tableau présente les couvertures de flux futurs existantes ou flux de trésorerie (ou 'Cash-Flow Hedge') au 31 décembre. Dans les tableaux ci-dessous, les montants négatifs correspondent à des ventes de devises, les montants positifs à des achats.

Les couvertures de change mises en place concernent le risque commercial des entités dont la devise transactionnelle est différente de la devise de reporting.

Couvertures de flux fermes (Fair value hedge)	2019			
	Dollar américain	Livre anglaise	Dollar canadien	Dollar australien
<i>(en millions de devises)</i>				
Créances commerciales	198,3	25,4	31,8	61,5
Dettes fournisseurs	(112,1)	(21,5)	(12,4)	(19,3)
Exposition bilancielle brute	86,2	3,9	19,4	42,2
Couvertures de change :				
Termes	28,1	(2,7)	(5,1)	0,2
Options	-	-	-	(3,0)
Exposition bilancielle nette	114,3	1,2	14,3	39,4

Couvertures de flux futurs Budget 2020 (Cash flow hedge)	2019			
	Dollar américain	Livre anglaise	Dollar canadien	Dollar australien
<i>(en millions de devises)</i>				
Termes	(4,8)	(19,8)	(14,2)	(15,0)
Options	-	(3,0)	(3,5)	-
Couvertures de flux futurs	(4,8)	(22,8)	(17,7)	(15,0)

Couvertures de flux fermes (Fair value hedge)	2018			
	Dollar américain	Livre anglaise	Dollar canadien	Dollar australien
<i>(en millions de devises)</i>				
Créances commerciales	196,3	39,9	17,2	43,1
Dettes fournisseurs	(160,1)	(20,2)	(10,4)	(9,5)
Exposition bilancielle brute	36,2	19,7	6,8	33,6
Couvertures de change :				
Termes	44,2	(4,0)	(5,7)	(6,6)
Options	-	-	(2,2)	(1,8)
Exposition bilancielle nette	80,5	15,7	(1,1)	25,3

Couvertures de flux futurs Budget 2019
(Cash flow hedge)

(en millions de devises)	2018			
	Dollar américain	Livre anglaise	Dollar canadien	Dollar australien
Termes	-	(4,0)	(5,0)	(3,0)
Options	-	(3,2)	(3,5)	(3,0)
Couvertures de flux futurs	-	(7,2)	(8,5)	(6,0)

Le tableau de sensibilité au risque de change commercial ci-après montre l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10% de l'euro vis-à-vis des autres devises sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et instruments financiers dérivés de couverture. Il précise également la manière dont cet impact se traduirait dans les comptes.

(en millions d'euros)	2019	
	Impact sur le compte de résultat	
	Appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises	Appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro
USD	(16,0)	22,9
GBP	(2,7)	4,8
CAD	(2,0)	3,8
AUD	(3,5)	4,8
Créances commerciales	(24,2)	36,3
USD	9,1	(13,0)
GBP	2,3	(4,0)
CAD	0,8	(1,5)
AUD	1,1	(1,5)
Dettes fournisseurs	13,3	(20,0)
USD	(1,9)	2,7
GBP	2,7	(4,2)
CAD	1,4	(2,3)
AUD	1,0	(1,2)
Instruments financiers dérivés	3,2	(5,0)
Total	(7,7)	11,3

(en millions d'euros)	2018	
	Impact sur le compte de résultat	
	Appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises	Appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro
USD	(15,6)	19,1
GBP	(4,1)	5,0
CAD	(1,0)	1,2
AUD	(2,4)	3,0
Créances commerciales	(23,1)	28,2
USD	12,7	(15,5)
GBP	2,1	(2,5)
CAD	0,6	(0,7)
AUD	0,5	(0,7)
Dettes fournisseurs	15,9	(19,4)
USD	(0,6)	0,3
GBP	(1,3)	0,7
CAD	(0,4)	0,3
AUD	(0,2)	0,2
Instruments financiers dérivés	(2,5)	1,5
Total	(9,7)	10,3

Le risque de change lié aux financements intra-groupes est systématiquement couvert.

Par ailleurs, le Groupe peut juger opportun de couvrir certaines opérations d'investissements à l'étranger.

Risque de taux

La gestion du risque de taux est centralisée au niveau de la Direction de la Trésorerie. La politique de couverture suivie par le Groupe répond au double objectif de sécurité et d'optimisation du coût de financement. En fonction des évolutions anticipées de la dette consolidée et des évolutions attendues des taux d'intérêt, le Groupe se fixe des objectifs de répartition taux fixe/taux variable.

Ces objectifs de répartition sont régulièrement examinés et déterminés pour les périodes à venir par la Direction Générale du Groupe après avis du Comité d'audit et de financement, puis mis en œuvre par la Direction de la Trésorerie. Les contrats d'échange de taux d'intérêt (swap) sont les instruments les plus couramment utilisés.

Au cours de l'année 2014, le Groupe a mis en place un swap de taux, à hauteur de 50% du nominal de l'emprunt obligataire émis en 2014, soit 225 millions d'euros, d'une durée de vie de 7 ans. Ce swap transforme l'exposition à taux fixe du Groupe en taux variable.

Le Groupe a fait le choix d'appliquer par anticipation dès 2019 l'amendement aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 publié par l'IASB en septembre 2019 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Cet amendement permet au Groupe de ne pas tenir compte des incertitudes sur le devenir des taux de référence dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture et/ou dans l'appréciation du caractère hautement probable du risque couvert, permettant ainsi de sécuriser les relations de couverture existantes ou à venir jusqu'à la levée de ces incertitudes.

Les dérivés de taux documentés en couverture de dettes indexées à un taux de référence sont présentés en Note 9.c. Le Groupe a conclu l'absence d'impact lié à la modification à venir des indices de références.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition au risque de taux de la dette brute (définie comme étant la somme des dettes financières non courantes, des dettes financières courantes et de la trésorerie passive ou comptes créditeurs de banque) avant et après couverture économique :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019		2018	
	Encours	% dette totale	Encours	% dette totale
Taux fixe	1 638,0	77,2%	1 625,9	70,9%
Taux variable	483,2	22,8%	666,7	29,1%
Endettement brut avant couverture	2 121,2	100,0%	2 292,6	100,0%
Taux fixe	1 413,0	66,6%	1 400,9	61,1%
Taux variable	708,2	33,4%	891,7	38,9%
Endettement brut après couverture	2 121,2	100,0%	2 292,6	100,0%

La dette brute exposée à une variation des taux s'élève à environ 708 millions d'euros au 31 décembre 2019 contre 892 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Sensibilité au risque de taux

Le Groupe est soumis aux variations des taux variables sur les billets de trésorerie et sur la part de l'emprunt obligataire qui est couverte par un swap.

Une hausse ou une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base (+/- 1%) sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact d'environ 7 millions d'euros sur la charge financière brute.

10. IMPÔTS

Impôt sur le résultat

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global respectivement.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes, et (iii) tout autre impôt calculé sur un montant net de produits et de charges.

L'impôt différé est constaté pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) les différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible et (iii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprise, n'affectant ni le résultat comptable ni le résultat imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette appréciation repose notamment sur les critères suivants :

- existence de bénéfices imposables avant que les pertes fiscales activées n'expirent ;
- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable qui engendreront des montants imposables sur lesquels les reports déficitaires activés pourront s'appliquer ;
- détermination du caractère non récurrent des éléments qui ont conduit à la reconnaissance des déficits fiscaux.

Les actifs d'impôt ainsi différés sont dépréciés lorsqu'il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

En accord avec IFRIC 23, les actifs et passifs incertains sont comptabilisés en actifs et passifs d'impôt sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non détection par les autorités fiscales. L'évaluation est à faire sur la base de la valeur la plus probable ou d'une moyenne pondérée des différents scénarii pour refléter la meilleure estimation de la valeur de réalisation du risque fiscal (voir par ailleurs note 8 « Autres provisions »).

Crédits d'impôt recherche et développement

Les crédits d'impôt liés aux dépenses de recherche et développement sont comptabilisés en fonction du traitement fiscal appliqué dans chaque pays :

- Si le crédit d'impôt est calculé uniquement en fonction des dépenses de recherche et développement, s'il ne modifie pas le calcul du résultat taxable de la filiale, s'il n'est pas limité par la dette d'impôt de cette dernière et s'il peut être payé en cash, alors il correspond à une subvention au sens d'IAS 20 "Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique", et est comptabilisé en résultat opérationnel.
- Sinon, il est comptabilisé en Impôts sur les bénéfices.

Réglementation fiscale en France

Le Groupe qualifie la CVAE d'impôts sur le résultat.

a. Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Impôt courant France	(30,3)	(31,9)
Impôt courant étranger	(60,7)	(41,3)
Charge d'impôt courant total	(91,0)	(73,2)
Impôt différé France	4,8	12,2
Impôt différé étranger	31,5	9,2
Produit d'impôt différé total	36,3	21,4
TOTAL	(54,7)	(51,8)

En 2019, la charge d'impôt de l'exercice correspond principalement à :

- La charge d'impôt courant due en France, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni.
- L'économie d'impôt différé résultant de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale, notamment en France, en Suède, aux Pays-Bas, au Brésil et en Belgique.

En 2018, la charge d'impôt de l'exercice correspond principalement à :

- La charge d'impôt courant due en France, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni.
- L'économie d'impôt différé résultant de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale, notamment en France, en Suède, aux Pays-Bas, au Brésil et en Belgique.

La charge d'impôt courant du Groupe diminue principalement en France en 2019. Le taux d'impôt bénéficie de l'effet globalement positif résultant de taux d'imposition locaux inférieurs au taux d'impôt de la maison mère. La baisse de charges non déductibles telles que la charge de personnel relative aux paiements fondés sur des actions ou la quote-part de frais et charges sur les dividendes reçus de filiales étrangères contribuent également à la baisse de la charge d'impôt courant. En revanche, le classement de la CVAE en impôts courants et les retenues à la source sur les dividendes versés par des filiales du Groupe contribuent à dégrader le taux d'impôt.

b. Preuve d'impôt

En France, le taux d'impôt courant des sociétés du Groupe s'établit à 34,43% pour l'exercice 2019.

La loi de finance votée pour l'année 2019 prévoit une baisse progressive du taux d'impôt des sociétés en France. Les sociétés françaises du Groupe seraient concernées par cette baisse d'impôt en 2020.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Résultat avant impôt (hors sociétés mises en équivalence)	271,2	240,5
Taux d'imposition français	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(93,4)	(82,8)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	46,6	29,2
Pertes fiscales et différences temporelles de l'exercice non activées	(0,4)	(0,1)
Activation de différences temporelles et de déficits reportables antérieurs	5,0	(0,2)
Utilisation de déficits reportables non activés	1,2	0,3
Crédits d'impôt	7,7	6,0
Différences permanentes et autres	(21,4)	(4,1)
TOTAL	(54,7)	(51,8)
Taux effectif d'impôt	20,2%	21,5%

Les éléments de rapprochement représentent, outre l'effet des différentiels et modifications des taux d'impôt, les effets d'impôt liés aux produits non imposables et aux charges non déductibles résultant des différences permanentes entre les assiettes d'imposition locales et les comptes présentés conformément aux normes IFRS.

Les différences permanentes et autres différences en 2019 et en 2018 se composent notamment :

- de l'impact de la quote-part de frais et charges et des retenues à la source liés aux dividendes reçus des filiales par Ingenico Group SA ;
- de l'effet de la reconnaissance en impôt de la CVAE en France ;
- de la non-déductibilité de la charge de personnel relative aux options et actions gratuites attribuées.
- de la non-déductibilité des moins-values liées aux effets des cessions d'actifs et de passifs

c. Impôt différé

Variation des impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables	Actifs d'impôts différés sur différences temporelles	Total actifs d'impôts différés	Total passifs d'impôts différés	Total impôts différés nets
Solde au 1er janvier 2018	24,2	38,6	62,7	(226,5)	(163,8)
Impôts différés constatés en résultat	(8,9)	(2,9)	(11,8)	33,8	22,0
Impôts différés constatés en capitaux propres et issus de regroupements d'entreprises	9,6	(6,8)	2,9	(15,9)	(13,0)
Différences de conversion	0,1	(0,6)	(0,5)	5,0	4,5
Autres mouvements	0,0	(0,0)	-	-	-
Solde au 31 décembre 2018	25,0	28,3	53,3	(203,6)	(150,3)
Impôts différés constatés en résultat	0,6	5,4	6,1	30,3	36,3
Impôts différés constatés en capitaux propres et issus de regroupements d'entreprises	3,1	(6,6)	(3,5)	(49,5)	(52,9)
Différences de conversion	(0,2)	0,4	0,2	0,7	0,9
Autres mouvements	1,0	(1,0)	-	-	-
Solde au 31 décembre 2019	29,6	26,5	56,1	(222,1)	(166,0)

Au 31 décembre 2019, la variation d'impôts différés constatés en capitaux propres comprend principalement l'impact des impôts différés chez les sociétés entrantes et la comptabilisation des engagements post-emploi.

Analyse par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Actifs d'impôt différé par catégorie de différences temporelles		
Immobilisations corporelles et incorporelles	2,7	6,8
Engagements envers le personnel	20,4	10,1
Stock, créances, fournisseurs et provisions	67,7	60,2
Pertes fiscales et crédits d'impôts reportables	29,6	25,0
Autres (dont instruments financiers)	-	0,8
ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	120,4	102,8
Effet de la compensation	(64,3)	(49,5)
TOTAL ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	56,1	53,3
Passifs d'impôt différé par catégorie de différences temporelles		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(215,1)	(198,2)
Engagements envers le personnel	(1,8)	(0,4)
Stock, créances, fournisseurs et provisions	(71,1)	(47,9)
Autres (dont instruments financiers)	1,6	(6,7)
PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(286,4)	(253,1)
Effet de la compensation	64,3	49,5
TOTAL PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(231,7)	(203,6)
TOTAL NET	(166,0)	(150,3)

Détail des actifs d'impôts différés non reconnus

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Impôts différés sur déficits fiscaux et crédits d'impôt reportables jusqu'à 12 mois	0,1	-
Impôts différés sur déficits fiscaux et crédits d'impôt reportables entre 1 et 5 ans	1,1	0,8
Impôts différés sur déficits fiscaux et crédits d'impôt reportables au-delà de 5 ans	4,9	10,2
Impôts différés sur différences temporelles	0,5	0,5
TOTAL	6,6	11,5

d. Dettes d'impôt exigible

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
France	0,4	7,4
Etranger	44,4	19,1
Total	44,8	26,5

11. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE ET INTÉRÊTS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

a. Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en millions d'euros)	JoinedApp Inc.	Fixed & Mobile Pte Ltd	Total
% d'intérêt au 1er janvier 2018	15,0%	27,3%	-
% d'intérêt au 31 décembre 2018	15,0%	26,7%	-
% d'intérêt au 31 décembre 2019	15,0%	0,0%	-
Au 1er janvier 2018	1,3	6,3	7,6
Acquisition	-	-	-
Perte de valeur	-	0,1	0,1
Ecarts de conversion	-	0,3	0,3
Relution	-	(0,1)	(0,1)
Au 31 décembre 2018	1,3	6,6	7,9
Acquisition	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-
Ecarts de conversion	-	0,0	0,0
Cession	-	(6,6)	(6,6)
Au 31 décembre 2019	1,3	-	1,3

En 2017, le Groupe a investi dans une société californienne nommée JoinedApp, spécialisée dans les solutions de e-Commerce intégrées dans les applications de messagerie. Ayant acquis 15% du capital de la société, et étant présent au comité de direction, le Groupe a une influence notable sur JoinedApp, sans en avoir le contrôle. L'investissement est donc comptabilisé en mise en équivalence.

Le 25 février 2019 le Groupe a cédé sa participation dans Fixed & Mobile Pte Ltd, cette vente a conduit le Groupe à ajuster la valeur des sociétés mises en équivalence de (6,6) millions d'euros.

b. Intérêts ne donnant pas le contrôle

La quote-part dans les résultats revenant aux actionnaires minoritaires est reconnue dans les capitaux propres – participations ne donnant pas le contrôle. De même, la quote-part dans les dividendes à verser est imputée dans les capitaux propres – participations ne donnant pas le contrôle.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat de titres (*put*) donnés aux actionnaires minoritaires des filiales sont enregistrés initialement en dettes pour la valeur actualisée de leur prix d'exercice, en contrepartie des capitaux propres-part du Groupe. Les effets résultant de la désactualisation de ces dettes et ceux liés à d'éventuels changements d'estimations sont reconnus en capitaux propres-part du Groupe.

En 2017 la cession de 3% d'Ingenico Holdings Asia Limited à des managers du Groupe augmente le pourcentage de capital et de droits de vote détenus par des actionnaires minoritaires dans les activités chinoises du Groupe.

En 2019, le Groupe a finalisé la combinaison de BS PAYONE, une filiale de Sparkassen-Finanzgruppe, avec les actifs du secteur Retail d'Ingenico dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse), le 8 janvier 2019 après avoir reçu l'ensemble des autorisations réglementaires. La joint-venture, renommée Ingenico Payone Holding GmbH, est détenue à 48% par le groupe Deutscher Sparkassenverlag et à 52% par le Groupe Ingenico. En conséquence, l'entité est intégralement consolidée dans les comptes d'Ingenico Group à compter de janvier 2019 au sein de l'actuel secteur Retail. Cette opération est à l'origine de la progression du résultat net et des capitaux propres, part des participations ne donnant pas le contrôle entre 2018 et 2019 respectivement de 0,6 millions d'euros à 8,5 millions d'euros et de 5,6 millions d'euros à 274,6 millions d'euros.

Nom de la filiale	Pays	Au 31 décembre 2019		Au 31 décembre 2018	
		Pourcentage de capital et de droits de vote détenus par les participations ne donnant pas le contrôle	Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle (en millions d'euros)	Pourcentage de capital et de droits de vote détenus par les participations ne donnant pas le contrôle	Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle (en millions d'euros)
Ingenico Holding Asia Limited	Hong Kong	3%	(0,0)	3%	(0,1)
Fujian Landi Commercial Equipment Co., Ltd.	Chine	3%	0,4	3%	0,7
Ingenico Electronic Equipments Co., Ltd	Chine	3%	0,0	3%	0,0
Payone GmbH	Allemagne	48%	(5,0)	-	-
Ingenico e-Commerce solutions	Autriche	48%	(0,0)	-	-
Payone Switzerland	Suisse	48%	(0,3)	-	-
Ingenico e-Commerce solutions	Allemagne	48%	0,2	-	-
Ingenico Payone Holding GmbH	Allemagne	48%	9,5	-	-
Ingenico Marketing solutions GmbH	Allemagne	48%	0,2	-	-
Credit & Collections Service GmbH	Allemagne	48%	3,4	-	-
Ingenico Payment Services GmbH Belgium branch	Belgique	48%	0,7	-	-
Ingenico Payment Services GmbH Austria branch	Autriche	48%	0,1	-	-
Ingenico Payment Services GmbH Netherlands branch	Pays-Bas	48%	(0,8)	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle		-	8,5	-	0,6

12. CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

Actions propres

Les actions rachetées par Ingenico sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres, pour leur prix d'acquisition.

a. Capitaux propres consolidés

Nombre d'actions en circulation

	2019	2018
Emises au 1er Janvier	63 144 527	62 363 114
Emises dans le cadre des distributions de dividendes ⁽¹⁾	534 871	781 413
Emises dans le cadre des options exercées et actions acquises	-	-
Emises dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés	33 649	-
Emises en fin d'exercice	63 713 047	63 144 527
Actions propres en fin d'exercice	1 315 400	1 360 354
En circulation en fin d'exercice	62 397 647	61 784 173

⁽¹⁾ Voir V. Etats de variation des capitaux propres consolidés

La valeur nominale de l'action Ingenico Group est de 1€.

Actions propres

(en euros)	2018	Acquisitions	Cessions et annulations	2019
Nombres de titres	1 360 354	704 899	(749 853)	1 315 400
Valeur	65,25	79,92	77,92	65,99
Total	88 763 099	56 333 060	58 425 133	86 803 548

(en euros)	2017	Acquisitions	Cessions et annulations	2018
Nombres de titres	114 734	1 873 708	(628 088)	1 360 354
Valeur	23,52	69,26	69,59	65,25
Total	2 698 027	129 773 016	43 708 644	88 763 099

Actions acquises pour être attribuées ou annulées

Le portefeuille des actions achetées en nom propre était de 1 360 354 actions au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2019, il est de 1 315 400 actions au cours moyen de 65,99 euros.

Au cours de l'année, 44 954 actions propres ont été utilisées pour servir des plans de rémunération en actions.

Actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité

En 2019, 704 899 actions ont été acquises au cours moyen de 79,92 euros et 704 899 actions ont été cédées au cours moyen de 80,10 euros.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le portefeuille des actions propres ne contient pas d'action afférente au contrat de liquidité.

b. Résultat par action

	2019	2018
Résultat de la période part du Groupe (en millions d'euros)	208,0	188,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	62 113 205	61 730 967
Résultat de base par action (en euros)	3,35	3,05

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe et détenues comme actions propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de l'exercice.

Résultat dilué par action

Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode dite *treasury stock* qui :

- Au numérateur corrige le résultat net d'impôt des intérêts financiers sur les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) ;
- Au dénominateur rajoute aux actions ordinaires les actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (OCEANE, actions gratuites et co-investissement), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix de marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Le nombre d'actions ordinaires dilué ne tient pas compte de l'achat de 1 500 000 options décrit dans la note 9.b. Ces options permettent au Groupe de couvrir partiellement son obligation de livraison d'actions propres et donc la dilution potentielle au titre de la conversion de ces OCEANE, à échéance du 26 juin 2022.

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Résultat de la période part du Groupe	208,0	188,2
Charge d'intérêts sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE (nette d'impôts)	7,3	6,1
Résultat de la période part du Groupe dilué	215,3	194,3
Nombre moyen pondéré d'actions existantes	62 113 205	61 730 967
Incidence des instruments dilutifs :		
- octroi des actions gratuites	420 978	269 755
- conversion des obligations convertibles	2 930 583	2 930 583
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	65 464 766	64 931 305
Résultat dilué par action (en euros)	3,29	2,99

13. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions diverses	5,3	6,7
Dans le cadre de l'acquisition de Paymark, le Groupe a souscrit une assurance couvrant les garanties fondamentales (7 ans) et autres litiges (2 ans) jusqu'à 70 millions de dollars néo-zélandais. Au-delà de cette somme les garanties fondamentales sont couvertes par le vendeur pendant 10 ans.	42,0	41,0
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de 83,86% de Roam Data Inc. : sans limitation de durée (montant de l'engagement : 700 milliers de dollars américains).	0,6	0,6
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de TNET: illimitée dans le temps et le montant.	illimitée	illimitée
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de Paycom jusqu'au 1er juillet 2021 pour les garanties corporate.	12,4	12,4
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'acquisition de PT Payment Indonesia. Le montant total des garanties de passif s'élève à 4,5 millions de dollars américains. Les échéances sont les suivantes : - corporate : illimitée dans le temps	4,0	3,8
Garanties de passif reçue dans le cadre de l'acquisition d'Ogone. Le montant total des garanties de passif (hors garantie spéciale) s'élève à 89,3 millions d'euros (pour les garanties corporate de manière illimitée dans le temps).	89,3	89,3
Garantie de passif liée à l'acquisition de Think & Go. - Le plafond général est limité à 500 milliers d'euros et à une durée de 12 mois, sauf pour les charges sociales et salariales dont la durée maximale est fixée à 3 ans. Le plafond fiscal et social est limité à 150 milliers d'euros. - Les garanties fondamentales sont illimitées en temps et en montant.	0,5	0,5
Garantie de passif liée à l'acquisition de Lyudia. Elle couvre les garanties générales pour une durée de 24 mois à partir du 26 avril 2016, et les garanties fiscales pour une durée de 5 ans.	-	3,3
Garanties fondamentales illimitées dans le temps et en montant reçues dans le cadre du rachat des titres d'Ingenico Holding Asia.	illimitée	illimitée
Garantie de passif liée à l'acquisition de Nera Payment Services. Elle couvre les garanties fiscales pour une durée de 6 ans, les autres garanties pour une durée de 1 an. Les garanties fondamentales et leur montant sont couvertes de manière illimitée dans le temps.	13,6	13,2
Garantie de passif liée à l'acquisition de Techprocess. Le Groupe dispose d'une garantie fondamentale de durée illimitée, de garanties spécifiques liées aux formalités administratives et à la nature capitalistique de la société dont l'échéance est fixée au 20 février 2020.	4,1	4,2
Garantie de passif liée à l'acquisition de IECISA. Elle couvre les garanties fondamentales pendant 18 mois à compter de la date d'acquisition, et les garanties fiscales et sociales pendant 2 ans.	-	6,0
Dans le cadre de l'acquisition de Bambora, le Groupe a souscrit une assurance couvrant les garanties fondamentales, fiscales, sociales (7 ans) et autres litiges (2 ans) jusqu'à 300 millions d'euros. Au-delà de cette somme les garanties fondamentales sont couvertes par les vendeurs pendant 10 ans.	300,0	300,0
Garantie de passif liée à l'acquisition d'Airlink. Elle couvre les garanties fiscales pour 7 ans, les garanties sociales et juridiques pour 5 ans, et les autres garanties corporate pour 3 ans.	8,6	8,2
Garantie de passif liée à la fusion des actifs Ingenico Retail avec ceux de BS PayOne au sein de DACH, le total des garanties de passifs s'élève à 75 millions d'euros (à l'exception des garanties fondamentales : 500 millions d'euros). Le délai de couverture est :		
- Garantie principales : jusqu'au 7 Janvier 2021		
- Garanties fondamentales : jusqu'au 7 Janvier 2024	75,0	-
- Garanties fiscales : 6 mois après la fin du délai non-exécutoire des taxes applicables	500,0	-
	75,0	-
AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	-	-

ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions diverses	42,6	29,0
Garantie de passif dans le cadre de la cession des activités Healthcare par Ingenico France. Le total de la garantie de passif s'élève à 3,5 millions d'euros (à l'exception des garanties principales pour 15,5 millions d'euros). Les échéances sont les suivantes :	3,5	-
- Garanties principales : jusqu'au 31 Octobre 2021	15,5	-
- Garanties fondamentales : jusqu'à l'expiration de la durée maximale		
- Ajustement de prix potentiel en faveur de l'acheteur : jusqu'à 2,5 millions d'euros.		
Garantie de passif suite à la cession des titres ZTE. Elle est illimitée dans le temps et dans son montant et couvre les garanties fondamentales.	illimitée	illimitée
Dans le cadre de l'acquisition de Bambora, le Groupe a repris à sa charge une garantie envers des sociétés émettrices de cartes de crédit à hauteur de 90.9 millions dont 69.8 millions figurent au bilan.	21,1	21,8
Garantie octroyée à Mastercard dans le cadre de la licence d'acquisition cartes de crédit	22,3	-
Garanties octroyées dans le cadre de l'accord d'approvisionnement et de fourniture de matériel envers les clients	51,2	-
Garantie de passif liée à la fusion des actifs Ingenico Retail avec ceux de BS PayOne au sein de DACH, le total des garanties de passifs s'élève à 75 millions d'euros (à l'exception des garanties fondamentales : 500 millions d'euros). Le délai de couverture est :		
- Garantie principales : jusqu'au 7 Janvier 2021	75,0	-
- Garanties fondamentales : jusqu'au 7 Janvier 2024	500,0	-
- Garanties fiscales : 6 mois après la fin du délai non-exécutoire des taxes applicables	75,0	-
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
Le Groupe s'est engagé à contribuer à un fond d'investissement à hauteur de 15 millions d'euros. Les appels de fonds souscrits figurent au bilan pour un montant de 14,1 millions d'euros.	0,9	4,0
Le Groupe s'est engagé à contribuer à un fond d'investissement à hauteur de 1 million d'euros. Les appels de fonds souscrits figurent au bilan pour un montant de 0,4 millions d'euros.	0,6	-

En 2019, le Groupe a contracté dans le cadre de son activité les engagements suivants :

- Des commandes fermes auprès de ses fabricants pour un montant d'environ 116 millions d'euros au 31 décembre 2019 ;
- Des paiements futurs relatifs à des contrats non résiliables en location simple.

Au 31 décembre 2018, 146,2 millions d'euros d'engagements futurs liés aux loyers minimaux pour les contrats non résiliables de location, et aux autres engagements liés à des contrats de services étaient indiqués au sein des engagements hors bilan. En application d'IFRS 16 et comme indiqué en note 2, l'essentiel de ces engagements sont désormais comptabilisés au bilan du groupe en tant qu'obligations locatives.

14. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE

Principes de consolidation

Filiales en intégration globale (IG)

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe a le contrôle sur une autre entité lorsqu'il dispose du pouvoir sur cette entité, est exposé aux rendements variables de l'entité et, en raison de son pouvoir sur cette entité, a la capacité d'influer sur les rendements qu'il en tire.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote substantiels, c'est-à-dire actuellement exerçables ou exerçables au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes seront prises.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées (MEE)

Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable sur les décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Co-entreprises

Une co-entreprise est une entité dans laquelle une société dispose d'un contrôle conjoint, avec un ou plusieurs partenaires en vertu d'un accord contractuel et lui confère des droits sur l'actif net de celle-ci. Il n'existe pas de co-entreprise dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Présentation

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, elles s'entendent être les principales entités contributrices au Groupe en termes de chiffre d'affaires, résultat de la période, capitaux propres et total bilan ainsi qu'au regard des événements significatifs de la période.

Société	Pays	% intérêt	Mode d'intégration
INGENICO GROUP SA	France	Société mère	
Principales sociétés consolidés			
Ingenico Payone Holding GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions GmbH	Allemagne	100%	IG
Ingenico GmbH	Allemagne	100%	IG
Ingenico Healthcare GmbH	Allemagne	100%	IG
Ingenico Marketing Solutions GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico Payone GmbH	Allemagne	52%	IG
Ingenico International (Pacific) Pty Ltd	Australie	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions SPRL	Belgique	100%	IG
Ingenico Financial Solutions SA	Belgique	100%	IG
Paymark Limited	Nouvelle Zélande	100%	IG
Ingenico do Brasil Ltda.	Brésil	100%	IG
Ingenico Canada Ltd.	Canada	100%	IG
Fujian Landi Commercial Equipment Co., Ltd.	Chine	97%	IG
Ingenico Electronic Equipments (Beijing) Co., Ltd.	Chine	97%	IG
Ingenico Corp.	Etats-Unis	100%	IG
Ingenico Business Support SAS	France	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions SAS	France	100%	IG
Ingenico France SAS	France	100%	IG
Ingenico Prepaid Services France SAS	France	100%	IG
Ingenico Terminals SAS	France	100%	IG
Ingenico (UK) Ltd.	Grande Bretagne	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions Ltd.	Grande Bretagne	100%	IG
PT. Ingenico International Indonesia	Indonésie	100%	IG
Ingenico Italia SpA	Italie	100%	IG
GCS Holding BV	Pays-Bas	100%	IG
Global Collect BV	Pays-Bas	100%	IG
Ingenico e-Commerce Solutions BV	Pays-Bas	100%	IG
Ingenico Philippines Corp.	Philippines	100%	IG
Ingenico Polska Sp. z o.o	Pologne	100%	IG

15. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le 3 février 2020, Worldline SA et Ingenico Group SA ont annoncé que leurs Conseils d'Administration respectifs ont approuvé à l'unanimité un accord de rapprochement selon lequel Worldline lancerait une offre publique sur toutes les actions Ingenico, rémunérée à 81% en actions et 19% en numéraire, sur la base du dernier cours, et sur les OCEANES en circulation.

16. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes se décomposent de la manière suivante :

	2019						2018	
	KPMG			MAZARS			KPMG	MAZARS
	KPMG SA	Membres du réseau	Total	Mazars	Membres du réseau	Total	Total	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
Certification des comptes	0,3	0,8	1,1	0,4	1,1	1,4	1,1	1,0
Services autres que la certification des comptes	0,0	0,2	0,2	-	-	-	0,1	0,0
Total	0,3	1,0	1,3	0,4	1,1	1,4	1,2	1,0

Les services autres que la certification des comptes incluent des prestations connexes aux missions de certification des comptes, y compris des services imposés par la loi.